

LA CITÉ
—DE—
SAINTE - CUNEGONDE
—DE—
MONTREAL.

—○—
Notes et Souvenirs

PAR

E. Z. MASSICOTTE.

Avec illustrations de EDMOND J. MASSICOTTE.

Montreal:
J. STANLEY HOULE, Editeur.

1893.

I

FONDATION.

L'esprit des fondateurs est un bien — c'est le nôtre.
Heureux celui qui l'a, qui l'applique au pays!
Il ouvre une carrière, il se consacre apôtre,
Préparant l'avenir qui luira pour ses fils.

BENJAMIN SULTE.

L'histoire de Sainte-Cunégonde ne se perd pas dans la nuit des temps ! A l'époque de la fameuse guerre qui se termina par la cession du Canada à l'Angleterre, il ne devait pas même exister une seule habitation sur l'étendue de terre où elle grandit actuellement.

Cette probabilité m'est suggérée par un écrit de S. E. Dawson que je résume ainsi : Le général Amherst en faisant halte, avec sa nombreuse armée, près du fort de la montagne, situé sur le côteau nord de notre ville, vit toute la surface qui s'étendait devant lui jusqu'aux fortifications de Montréal, couverte de champs de maïs, de vergers et d'arbustes.

Le lieu où naquit notre fière petite ville, n'a donc aucune importance historique.

Tout au plus peut-on dire qu'il fut témoin du passage de Jacques Cartier, lors de sa visite à la bourgade d'Hochelaga en 1535 (car le révérend abbé Proulx prétend que le découvreur du Canada ne débarqua pas au pied du courant mais au pied du Sault St. Louis. Il prétend de plus que la bourgade se trouvait près du site de la cathédrale St. Pierre.) Jacques Cartier eut donc à traverser les paroisses St. Paul, St. Henri, Ste. Cunégonde et St. Joseph.

Plus tard, notre coin de terre ignorée, a dû encore être témoin des marches et contremarches des soldats français et des guerriers sauvages ; des détachements américains en 1775, des armées anglaises et américaines en 1812-13-14. Quoiqu'il en soit, Sainte-Cunégonde est une véritable démocrate, et son origine n'a rien de particulier ni sous le rapport historique, ni sous le rapport religieux. Ce qu'elle possède aujourd'hui elle l'a acquis par son travail.

Le terrain, d'abord la propriété du séminaire et des sœurs grises était en partie boisée. Le reste formait une savane qui se prolongeait jusqu'au Square Chaboillez et qu'on appelait la "Petite Bourgogne."

Quelques riches citadins recherchant la tranqui



CHAS. F. LALONDE,

Premier maire de Ste. Cunégonde. Ancien président de
l'association St. Jean-Baptiste. Echevin.

lité, quelques individus prévoyant sa valeur future, s'y établirent et devinrent ainsi les pionniers de notre minuscule cité.

Le branle-bas fut donné par la construction du canal Lachine. " Le chemin du roi " rue (Notre Dame,) qui le longeait, quoiqu'à une certaine distance, dut, sans doute, par ce fait, devenir de plus en plus fréquenté. Ceci contribua pour sa part, à l'établissement de quelques personnes.



RESIDENCE GILBERT.

(Aujourd'hui résidence de C. F. LALONDE.)

Alors, les possesseurs du " chemin du roi " le firent macadamiser en neuf. Pour cela, ils se servirent du gravier d'une éminence de cailloux qui existait entre les rues Fulford, Canning et Workman, mais ils en prirent une telle quantité

qu'il resta une excavation assez profonde. Les eaux pluviales formèrent une lagune qui reçut le nom de "Gravel Pitt." De là, vient ce nom de "Gravel town" que l'on donna, au début, à l'amas de résidences construites dans cette localité.

Vers 1840, Sainte-Cunégonde ne comptait encore que les habitants suivants :

1° M. Coderre, employé à la barrière de péage, érigée près de la rue Fulford. M. Coderre avait succédé à son beau-père, M. Barollet.

2° M. Quinn, qui possédait une maisonnette près de la rue Dominion.

3° M. Gilbert, dont la résidence est aujourd'hui occupée par M. C. F. Lalonde.

4° M. Louis Fortin résidant en face du précédent.

5° M. Courville qui tenait un hôtel dans une maisonnette située au coin des rues Vinet et Notre Dame. A côté se trouvait une grande bâtisse de pierre qu'on appelait "la poudrière."

6° M. Brewster dont la demeure seigneuriale sert de nos jours de maison de charité.

7° M. Herdell, employé au moulin Brewster, (maintenant le Mona Saw Mill.)

8° et 9° MM. Descarries et Campbell. Leurs maisons existent encore rue Notre Dame, près de la rue Lévis.

Ce sont là les fondateurs de Ste. Cunégonde.

Leurs noms, je le crois, ne seront pas transmis à une postérité très reculée, et personne ne songera à leur élever des monuments. Cependant, il est bon de conserver au moins leur souvenir, car il fallait alors un certain courage pour avoir feu et lieu sur le "chemin de Lachine."

La justice n'avait pas les bras longs et il suffisait, à certaine gens, d'être en dehors des limites de la cité de Maisonneuve pour se croire tout permis.

Je n'en veux pour preuve que le fait suivant, rapporté dans une chronique fort curieuse intitulée : "Notes diverses sur le bas-Canada par Amury Girod" :

"Au mois de septembre 1833 eurent lieu les courses de chevaux à la rivière St. Pierre, paroisse de Montréal. Comme à l'ordinaire il y eut un grand concours de spectateurs. Des soldats du 24^{ème} régiment (en garnison à Montréal) armés de leurs baïonnettes et de bâtons s'y trouvèrent aussi. Dès le premier jour il se manifesta une insolence si inouïe de la part des soldats, que personne ne douta que l'objet fut d'exciter du trouble et d'insulter les citoyens, pour en venir aux mains avec eux. Le dix septembre enfin, eut lieu l'excès qui mit fin aux jours d'un paisible citoyen, Salomon Barbeau, qui, d'après tous, n'avait pris aucune part aux rixes et querelles qui, ce jour, comme les deux jours précédents, avaient eu lieu entre les troupes et les bourgeois. Un soldat demanda



S. DELISLE

Deuxième maire de Ste-Cunégonde. Ancien marguillier. Premier président de l'association St. Jean-Baptiste. Ancien commissaire d'école. Echevin.

“ aux Canadiens de leur donner le plus fort d’entre
 “ eux, pour se mesurer avec lui. Un Canadien,
 “ là-dessus, s’était pris avec un sergent du régi-
 “ ment, qui appela immédiatement à son secours
 “ ses hommes et commanda l’attaque. Quand
 “ avec une lâcheté indigne d’un militaire an-
 “ glais, les soldats commencèrent aussitôt à se
 “ servir de leurs baïonnettes contre les citoyens,
 “ ceux-ci prirent la fuite et furent vivement pour-
 “ suivis par leurs adversaires. Salomon Barbeau,
 “ pour se sauver de toute compagnie qui se per-
 “ mettait des excès fut du nombre des fuyards. Il
 “ fut cependant le seul qui fut atteint par l’arme
 “ d’un militaire qui la lui enfonça dans les reins,
 “ et après l’en avoir retirée, l’en frappa sur la tête
 “ avec la poignée. Barbeau était alors renversé
 “ par terre. Non contents de ce crime, plusieurs
 “ soldats lui assénèrent encore des coups de bâtons
 “ et le foulèrent aux pieds, en criant : “ C’est un
 “ Canadien, maintenant nous l’avons.” Le traite-
 “ ment fut si atroce, qu’un sergent, quelque animé
 “ qu’il fut, cria enfin de cesser, parceque c’en
 “ était assez. Un sous officier, James Price, ne se
 “ trouva éloigné de Barbeau lors de cet outrage,
 “ qu’à la distance de peu de pas ; mais il n’inter-
 “ posa nullement son autorité pour arrêter les
 “ excès des soldats.

“ Du moment que Barbeau eut reçu cette bles-
 “ sure, il ne fit que languir jusqu’au dix-sept
 “ novembre 1833, date de sa mort à l’hôpital. Quoi-
 “ que la presse eut averti le gouvernement de
 “ ce qui avait eu lieu aux courses, l’exécutif ne
 “ jugea pas à propos de s’en enquérir, ni de répri-
 “ mer l’insolence militaire.”

II.

DESSERTÉ ET PAROISSE.

Il est évident que la constitution de la paroisse canadienne, au milieu des canadiens, agit à la fois comme action religieuse par la morale qu'elle accroit en chaque individu et comme action organisatrice.

—RAMEAU.

Vers 1850, Alexandre Delisle, percepteur des douanes à Montréal et William Workman, maire de la même ville, achetèrent, conjointement, de l'honorable F. Quesnel, un grand terrain s'étendant des limites ouest de Montréal jusqu'à la gare de St. Henri. Ils le divisèrent en lots, tracèrent des voies publiques, firent des égouts en brique dans les rues Richelieu, Albert et St. Jacques, et construisirent même un marché au coin des rues Vinet et St. Jacques.

Ces travaux de voirie et d'assainissement eurent l'effet prévu. La population commença à affluer. Elle venait des districts de Québec, des comtés du sud et des régions du nord et de l'ouest.

Les Brunet, les Bougie, les Barsalou, les Durocher, les Delisle, les Doré, les Geoffrion, les Morin, les Poirier, les Provost, les Quenneville, les Rivet, les Vallée, etc., arrivèrent alors, apportant leur courage, leurs forces, et leurs économies. Des maisons surgirent comme par enchantement sur toutes les rues. Elles s'alignèrent les unes à la suite des autres, humbles et modestes. Le tout forma un faubourg qui fut baptisé du nom de "Village Delisle."

A cette époque les chantiers de Cantin étaient dans une grande activité. La construction des navires et les réparations aux bâtiments qui avaient été avariés dans leurs courses, à travers nos fleuves et nos lacs, donnaient de l'ouvrage à un nombre considérable de travailleurs.

Les laminoirs, situés dans le voisinage, commençaient à vomir leur noire fumée.

Enfin, l'espérance d'un avenir de plus en plus prospère mettait de l'ardeur dans tous les cœurs.

Cette population se trouvait à faire partie de St. Henri, pour les écoles, les fins religieuses et municipales. Mais, que d'inconvénients! que de difficultés! Un vaste espace inhabité, séparait le nouveau village de la ville St. Henri.

Aussi, de bonne heure, les résidants du village Delisle se mirent-ils à rêver leur indépendance? Ils prirent d'abord, la direction de l'instruction



H. MORIN

Troisième maire de Ste-Cunégonde. Ancien marguillier.
Ancien commissaire d'école. Echevin.

de leurs enfants en se faisant ériger en municipalité scolaire distincte. Ce dont les habitants de St. Henri voulurent les punir en leur imposant une taxe exorbitante, avant de leur rendre la liberté.

Nos habitants souffraient encore de se trouver sans église et d'être obligés de courir à travers les champs, à St. Henri, pour avoir les secours de la religion. Ils demandèrent donc humblement, à Mgr. Ig. Bourget, alors évêque de Montréal, de leur donner un prêtre qui serait leur ange conducteur, leur chef et leur guide dans les œuvres qu'ils auraient à accomplir. C'était courir au-devant des désirs du pieux évêque de Montréal qui venait de diviser l'immense paroisse de Notre Dame. Remarquons en passant, combien cette idée de Mgr. Bourget a été féconde, et quels fruits merveilleux elle a donnés. Nonseulement elle a contribué à faciliter la tâche des pasteurs en multipliant, autour de sa ville épiscopale, des églises où le peuple est instruit des vérités du salut, mais elle a aussi servi à l'agrandissement de notre métropole canadienne. Elle a permis la formation rapide de faubourgs qui se sont groupés autour de la ville de Maisonneuve comme les petits oiseaux sous l'aile de leur mère.

Monsieur François Joseph Prud'homme, curé de Ste. Sophie, fut choisi pour fonder une desserte dans le nouveau faubourg (1874).



J. H. DORE

Quatrième maire de Ste-Cunégonde. Ancien marguillier. Commissaire d'école. Ancien président de l'association St. Jean-Baptiste. Echevin.

Tremblant à la vue du lourd fardeau qu'on voulait lui imposer, mais aussi plein de confiance en Dieu, il vint commencer ses travaux apostoliques.

Il s'acquitta de son ministère avec un zèle, une patience et un dévouement qui en peu de mois minèrent sa santé et le forcèrent de demander à son évêque son rappel à la campagne. Ce qui lui fut accordé durant l'été de 1875.

Mgr. Bourget nomma à sa place Monsieur Alphonse Séguin, alors curé de St. André d'Argenteuil. Jeune, robuste, exercé déjà au ministère pastoral, M. Séguin laissait entrevoir qu'il pourrait rendre à la desserte de nombreux et précieux services.

Il prit la direction de sa mission à la fin d'octobre 1875.

Au milieu de décembre, le faubourg fut érigé canoniquement en paroisse, sous le vocable de Ste. Cunégonde, impératrice, femme de St. Henri.

Il manquait encore une chose au bonheur de ces paroissiens, c'était : leur liberté complète.

Des démarches faites en 1875 étaient restées infructueuses, en présence d'une trop forte opposition venue de St. Henri.

A l'automne de 1876, MM. Hubert Morin et Chas. F. Lalonde, prièrent leur curé de descendre à Québec, pour leur aider à obtenir de la législature

provinciale, la liberté convoitée depuis si longtemps. Grâce au puissant concours de Mgr. Labelle, ce bienveillant protecteur des petits et des faibles, le point fut gagné et les officiers municipaux de St. Henri s'en retournèrent dans leur pays cacher leur insuccès.

Les réjouissances furent grandes, à Ste. Cunégonde, quand les citoyens apprirent qu'ils allaient administrer leurs affaires eux-mêmes.

Nous allons suivre les habitants de cette nouvelle paroisse et examiner quel usage ils vont faire des libertés qu'ils viennent de conquérir.

III.

VILLAGE ET VILLE.

Une des choses les plus intéressantes pour l'observateur intelligent, surtout pour l'économiste et l'homme d'état, c'est à coup sûr l'établissement graduel d'un canton, la formation d'une paroisse, d'un village, d'une ville.—A. GERIN-LAJOIE.

Il fallut, tout d'abord, procéder à l'élection des conseillers. M. J. O. Villeneuve, alors préfet du comté d'Hochelaga, qu'il devait, plus tard, représenter à la législature provinciale, nomma M. Frs. Corbeille, marchand de ferronneries, pour la présider. La date en fut fixée au 16 janvier 1877.

Le lieu choisi pour enrégistrer les votes, était la maison de M. H. St. Denis, coin des rues Notre Dame et Dominion.

Tous les anciens se rappellent cette lutte avec un sourire de satisfaction, car elle fut homérique. Quatorze candidats, parmi lesquels se trouvaient l'honorable Coursol, je crois, étaient sur

les rangs, et jamais, peut-être, une élection municipale provoqua pareille excitation. On travaillait avec une ardeur incroyable. Le premier jour du vote, tout se passa assez bien, mais le second jour, les esprits étant surexités outre-mesure, les partisans en vinrent aux mains, dans l'enceinte du "poll." Le poêle fut renversé, le feu se communiqua à l'édifice et l'on fut obligé d'appeler les pompiers de St. Henri. Cela rappelait, en partie, les élections parlementaires d'avant 1837, alors qu'elles étaient presque toutes signalées par des émeutes. Heureusement, le temps a pacifié les électeurs et aujourd'hui tout se passe dans la plus grande tranquillité.

Le 22 janvier suivant, fut tenue la première assemblée du Conseil, dans l'école de la rue Delisle. M. le notaire Desrivières agissait comme secrétaire *pro tempore*.

Notre populaire concitoyen, M. Charles F. Lalonde, y fut nommé maire. Il conserva ce poste honorifique durant cinq années consécutives. Ce fait est un de ceux qu'il suffit de mentionner dans la vie d'un homme, pour prouver qu'il eut des qualités indéniables et une grande influence. Le sept février de la même année, les conseillers choisirent M. Isaïe Rainville, notaire, pour remplir la charge de secrétaire-trésorier et M. Alexis Coderre, celle de chef de police. Ici, (dans l'ordre

chronologique) se place un incident qui montre combien la race canadienne-française a toujours tenu à vivre en harmonie avec les autres races et à leur accorder le "fair play" qui trop souvent lui est refusé. Pas un seul anglais avait été élu au conseil, mais, comme leurs intérêts étaient nombreux, il fut résolu entre les conseillers de tirer au sort afin de créer une vacance, et permettre la nomination d'un concitoyen d'origine britannique. Le hasard désigna M. Julien Martineau qui se retira noblement, et le 12 février M. J. Luttrell était appelé à le remplacer.

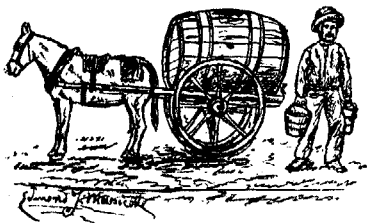
Quelques jours plus tard, on louait la maison Brewster, pour y installer les bureaux de la corporation ainsi que les postes de pompiers et d'agents de police. Une pompe à incendie et un dévidoir furent achetés, afin d'être en état de combattre victorieusement l'élément destructeur qui faisait, parmi nous, de terribles ravages.

Le village de S'e. Cunégonde n'existait civilement que depuis une année lorsqu'il fut question de la construction d'un aqueduc.

Depuis un certain temps, l'eau était servi aux habitants par des individus qui la vendaient au seau. Ce système présentait une foule d'inconvénients. Il était onéreux, très incommode en hiver, et l'eau n'était pas toujours potable et pure, car on la puisait généralement dans le canal.

Mais, construire un aqueduc, était une entreprise énorme alors, et les municipalités environnantes avaient reculé en face des difficultés imaginaires ou réelles que présentait le projet.

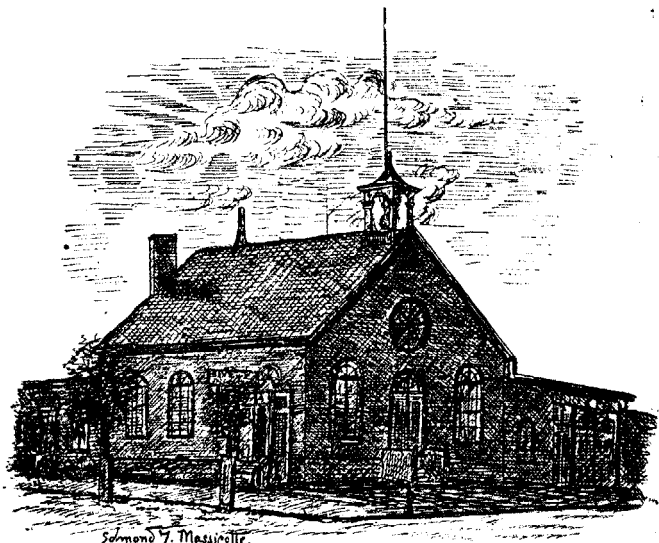
Néanmoins, toujours audacieux, ou plutôt, suivant le progrès pas à pas, notre conseil fut en faveur d'une telle entreprise, et, c'est une de ses actions les plus louables. Les conseillers n'envissagèrent que le grand bien que notre population en retirerait et l'augmentation de valeur que cela donnerait aux propriétés immobilières.



PORTEUR D'EAU.

Les travaux furent confiés à MM. Berger et Béique. Poussés rapidement, ils furent terminés en 1879. Le 24 décembre, la veille de Noël, l'eau fut introduite pour la première fois dans les tuyaux.

L'édifice qui renfermait les machines s'élevait sur la rive nord de notre beau St. Laurent,



HOTEL-DE-VILLE.

vis-à-vis l'île des Sœurs, dans un endroit très pittoresque. L'eau, puisée au pied du rapide Saint-Louis était fraîche et limpide.

Le 26 mars 1877, la corporation acheta l'ancienne église St. Jude et l'école y attenant pour les convertir en un hôtel de ville et y établir des postes de pompiers et de gardiens de la paix, plus en rapport avec notre situation financière, car déjà la valeur de la propriété immobilière était de \$1,163,000 et la population de 4,084 âmes. Placé au coin des rues Vinet et Workman, le nouvel hôtel de ville se trouvait presque au centre de la municipalité, conséquemment bien situé pour les affaires. Les protestants se bâtirent une autre église, en pierre, plus jolie, au coin de la rue Coursol et de la rue Vinet.

Peu de temps après, M. C. F. Porlier fut nommé secrétaire-trésorier en remplacement de M. Rainville. Il conserva cette position jusqu'en 1884, époque à laquelle il démissionna et devint percepteur des taxes d'eau jusqu'en 1889, puis surintendant de l'aqueduc, fonction qu'il remplit depuis lors. Dans sa charge de secrétaire il fut remplacé par M. G. N. Ducharme.

A peine ce dernier était-il au fait des devoirs de sa nouvelle situation qu'il commença à préparer la charte "d'incorporation" du village de Ste. Cunégonde "en ville," et le 24 juillet 1887 la

chose était accomplie. Immédiatement, le conseil décida de faire commencer les travaux de la pose des canaux d'égouts. Cette mesure sanitaire et d'utilité publique, indispensable de nos jours, provoqua un nouvel élan vers la prospérité, donna plus d'encouragement aux locataires. et partant aux propriétaires. Aussi voyons-nous constructions et lots atteindre le chiffre de \$1,375,000.

Afin de rendre plus important les abords de notre magnifique temple, d'en faire voir les majestueuses proportions, il fut en 1886, proposé et adopté de convertir en square le lopin de terre sis au coin des rues St. Jacques et Vinet. On ajoutait que plus tard, sur ce petit square, on pourrait élever un monument quelconque. Eh bien ! citoyens, le moment semble venu de mettre votre idée à exécution. St. Henri, la ville voisine, a élevé une statue au découvreur du Canada, élevons en une à un autre héros, afin que chacune des places publiques de la métropole canadienne et de ses environs puisse présenter au regard, une page de notre merveilleuse histoire, écrite sur le bronze et le granit.

A partir de 1886, Sainte-Cunégonde entre dans une ère prospère sans égale. Le Grand Tronc lui accorde une petite gare, la Banque Jacques Cartier place une succursale ; les rues sont éclairées à la lumière électrique, les noms des rues insignifiants sont remplacés par des noms sonores et bien historiques, on parle d'acheter l'aqueduc, et finalement, le 21 mai 1890, la ville devient cité.

IV

LA CITE.

Moi, je t'aime, ô ma ville chérie et je voudrais avoir une plume assez éloquente pour te faire aimer de tous!....—MARIE ROUTHIER.

Sainte-Cunégonde actuelle est probablement, la plus petite cité de la confédération.

Sa superficie est de cent-vingt-cinq acres au plus ! Sa surface ressemble à celle d'un triangle isocèle dont le canal serait la base, Montréal un côté, et Saint-Henri l'autre côté.

Malgré son exiguité, elle n'en est pas moins florissante, comme nous venons de le voir, parce qu'elle a l'avantage de renfermer dans son sein des hommes qui se sont emparés de la barque municipale pour la conduire vers le port désiré.

Le fait que dans le temps relativement restreint qui s'écoule depuis sa fondation jusqu'à nos jours, Sainte-Cunégonde ait pu faire tant de progrès est excessivement rare en ce pays.

Certes ceux qui s'étaient dévoué aux intérêts de notre cité pouvaient être fiers et se reposer sur leurs lauriers. Ils ne le firent pas, au contraire, ils continuèrent à travailler à son embellissement. Les rues deviennent éclairées par la lumière à arc, son aqueduc est vendu, puis on emploie l'argent à paver nos rues en asphalte, bientôt la rue Notre Dame sera élargie, et nos voies publiques ressembleront à celles du centre de Montréal.

En devenant cité, Sainte-Cunégonde n'a pas voulu rester en arrière de ces co-soeurs sous le rapport judiciaire. Aussi s'est-elle créé un tribunal correctionnel, dont la présidence a été confié à un jeune avocat de beaucoup de talents, M. F. X. Dupuis.

Ce mot avocat, me remet en mémoire que le patriote L. O. David, greffier de la cité de Montréal et président de l'Association St. Jean-Baptiste a été longtemps l'avocat de notre cité. Aujourd'hui c'est M. J. Adam l'ex-associé de l'Honorable George Duhamel.

Mais revenons au sujet de tout-à-l'heure. Il semble que le repos soit impossible aux natures d'élite: le travail est leur vie. Si le théâtre sur lequel nos hommes d'action tels que MM. Lalonde, Delisle, Hénault et nos autres conseillers se sont montrés à la hauteur de leur tâche eut été plus grand, nul doute que des honneurs considéra-



L. H. HENault

Cinquième maire de Ste-Cunégonde. Echevin

bles seraient venus s'ajouter à la joie qu'ils éprouvaient de la pleine réussite de leurs entreprises. Néanmoins cette satisfaction extérieure que certains gens recherchent, n'a pas autant de prix pour les hommes dénués d'orgueil et d'ambition malsaine.

Leur seul but était d'élever une cité prospère, de la couvrir de monuments à la gloire de l'humanité, du travail, Dieu leur a permis de l'atteindre ; que pouvaient-ils désirer de plus ?

Aujourd'hui Sainte-Cunégonde compte plusieurs ateliers donnant la vie à de nombreuses familles en échange du travail manuel.

Mentionnons en passant :

La "New York Sewing Machine Co."

La "Montreal Rolling Mills Co."

La "Mitchell Brass Foundry."

La "Davidson & Co.,"

et les autres de moindre importance comme les chantiers Cantin ; la "Dominion Wadding Co.," la "McCaskill Varnish Factory," la fonderie Finlay ; les moulins à scie de Ward, Rutherford ; Aquin & Itzweire, enfin "Luttrell Biscuit Bakery," les entrepôts de glace : Hénault Leroux, Fortin, "City Ice Co."

Cette courte énumération est suffisante pour démontrer quels développements l'industrie a pris ici.

En outre, le commerce est des plus florissants, les chalands sont nombreux la misère réduite à sa plus simple expression. Voyez nos magasins la variété et la richesse se cotoient.

La plupart de nos rues présentent une jolie apparence. Animées dans le quartier commercial, tout-à fait paisible et opulente dans le quartier fashionable, peu bruyante dans les quartiers ouvriers.



SCEAU DE LA CITE.

Nulle part nous avons de ces coins sordides où le regard se porte avec dégoût. Après avoir parcouru la ville, après avoir jeté un coup d'oeil partout, il est facile de s'apercevoir que les échevins ont fait noblement leur devoir, mais si je ne mentionnais pas spécialement Mr. G. N. Ducharme, je commettrais une grave injustice. En effet,

quiconque connaît les obligations d'un secrétaire-trésorier de municipalité, sait quelle influence cet homme exerce sur les destinées du lieu dont les intérêts lui sont confiés.

C'est lui qui indique le chemin que la barque municipale doit suivre. Lorsqu'il est intelligent, lorsqu'il est honnête, lorsque les conseillers savent qu'ils ont *the right man in the right place* qui les conduira sûrement, il est rare qu'ils ne le consultent pas, qu'ils ne se rangent pas même à son avis.

Les élus du peuple étaient expérimentés, leur secrétaire un homme dévoué, un travailleur, ils se comprirent. Dès lors l'entente régna dans le conseil.

Loin d'être défavorable, cela servi à notre avancement.

Si, de nos jours, la question de l'annexion à la grande ville de Montréal, est agitée plus que jamais, ce n'est qu'un effet de la destinée à laquelle sont soumis les faubourgs des grands centres.

C'est inévitable, tôt ou tard nous disparaîtrons, inconnus, engloutis par notre colossale rivale, pareillement aux fleuves qui se mêlent à l'océan sans laisser de trace.

Toutefois, ceux qui ont travaillé à la création de Sainte-Cunégonde, à son agrandissement, pourront dire avec fierté, que par leur énergie, existait une fière cité ayant une population d'une



G. N. DUCHARME

**Président actuel de l'association St. Jean-Baptiste.
Greffier de la cité.**

dizaine de mille personnes où, un demi siècle auparavant, se voyait un champ inculte.

En terminant ce chapitre nous nous faisons un devoir de donner le tableau du conseil municipal et de ses officiers pour l'année 1893 :

L. H. Hénault, Maire.

J. A. R. Léonard, Pro-maire.

QUARTIER NORD.

Jos. Luttrell.

M. E. Lymburner.

QUARTIER EST.

A. S. Delisle.

L. H. Hénault.

QUARTIER SUD.

C. F. Lalonde.

J. H. Doré.

QUARTIER OUEST.

H. Morin.

J. B. Durocher.

J. A. R. Léonard.

OFFICIERS DE LA CORPORATION.

F. X. Dupuis, Recorder.

G. N. Ducharme, Greffier et trésorier.

J. H. Charette, }
T. G. Leders, } Auditeurs de la cité.

Jos. Adam, Avocat de la cité.

Jos. Pagé, Chef du département de feu
et police.

Th. Cypihot, Médecin de la cité.

J. E. Vanier, Ingénieur civil de la cité.

J. Cousineau, Sous-chef du dep. de police.

Adol. Binette, Sous-chef du dep. de feu.

COMMISSION LOCALE D'HYGIENE,

Jos. H. Thibert, Président.

J. Luttrell, A. S. Delisle, Hubert Morin,

BUREAU DES EVALUATEURS.

A. Piché, E. Marchand, J. H. Thibert,
J. A. Gougeon.

V.

PRETRE ET CITOYEN.

“Après Dieu, tout pour mon pays.” Voilà bien, en effet, la devise de l'admirable clergé du Canada.

LE COMTE F. DE FOUCAULT.

L'existence du peuple canadien-français est intimement liée à celle du clergé. L'un par l'autre a vécu. Ils se sont aidés, se sont soutenus. Si nous avons conservé notre religion, notre langue, nos mœurs, c'est grâce à lui. Qui peut le nier ?

Notre histoire, “écrin de perles ignorées” a dit Fréchette, pages héroïques, s'il en fit jamais, est un long et brillant témoignage en faveur de cette réflexion.

Sous la domination française, les missionnaires conquièrent ce pays au christianisme. Après la conquête, nos prêtres, nouveaux pasteurs, rassemblent leurs brebis, les gardent sous leur protection, les préservent des contacts dangereux.

Sous eux, une nation forte, saine, religieuse, morale, grandit, s'élève comme un arbre vigoureux. Ses enfants débordent de leur territoire envahissent les pays limitrophes et vont porter au loin les semences de la foi et leur énergie pour le travail.

Aussi, le prêtre ne s'est pas borné à veiller à nos intérêts religieux. Au contraire, dans la plupart des paroisses, le prêtre s'est identifié avec les progrès matériels de la place.

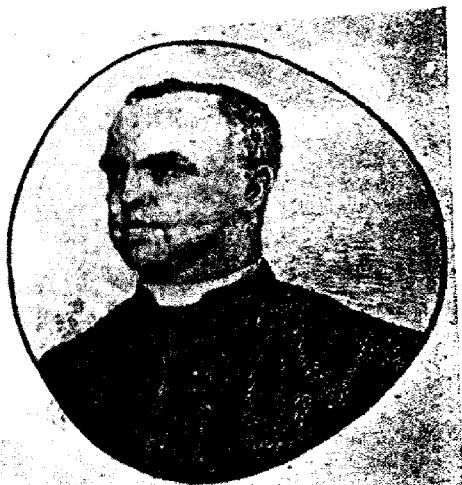
C'est ce qu'a fait notre curé. Son action bienfaisante au milieu de nous a été si forte qu'il semble avoir inspiré et fécondé toutes les œuvres.

On le trouve partout, indiquant ce qu'il y a à faire, suggérant les moyens pour y parvenir, donnant libéralement son temps, ses sueurs et ses épargnes pour y arriver plus tôt au but.

J'ai donc cru devoir placer une notice biographique sur L'abbé A. Séguin.

Semblable au papillon qui, dans un jardin ne se pose qu'un instant sur chaque fleur, ma plume ne fera qu'effleurer les différentes phases de la vie et des travaux de notre curé dévoué.

M. Séguin est né à Rigaud, comté de Vaudreuil, le 28 octobre 1842, et reçut au baptême le nom d'Alphonse. Son père, un brave et riche cultivateur, s'appelait Pierre Séguin et sa mère Adélaïde Sabourin.



ABBE. A. SEGUIN
Premier curé de Ste-Cunégonde.

Il fit ses études à Sainte Thérèse de Blainville, où des prêtres vertueux développèrent par leurs exemples et par leurs leçons les semences de vertus que Dieu avait mises dans son cœur. Ayant terminé sa philosophie, il résolut d'entrer dans l'état ecclésiastique et commença sa théologie au séminaire de Montréal, d'où il fut retiré après dix-huit mois, pour aller demeurer à l'évêché.

Le 28 Septembre 1867, il se présenta à l'ordination et fut promu au sacerdoce le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, par Mgr. Bourget dans la cathédrale de Montréal.

Le jeune abbé Séguin fut nommé en octobre de la même année, vicaire à Saint-Jean d'Iberville.

Trois ans plus tard, il était envoyé à Verchères où son frère aîné remplissait les fonctions de curé.

Son séjour y fut de courte durée, car nos zouaves canadiens venaient d'arriver de Rome et quelques-uns d'entre-eux se sentant des goûts pour la vie champêtre résolurent de fonder sous la protection de l'autorité ecclésiastique une colonie au milieu de nos forêts.

Les bords du lac Mégantic, sur les confins des diocèses de Québec et Trois-Rivières, dans le comté de Compton, furent choisis, à cause de leurs riants paysages, pour en être le berceau.

M. A. Séguin fut chargé de les y conduire. Ils partirent de Montréal une quinzaine, le 18 avril

1871 et arrivèrent, après trois jours de marche pénible, au fameux lac, encore couvert de glace. La neige tombait par gros flocons, le ciel était sombre, la bise soufflait, froide, à travers la forêt dénudée, le spectacle faisait mal au cœur.

Là une rude tâche attendait notre jeune missionnaire. L'organisation de la nouvelle colonie était difficile. Les pionniers arrivaient lentement à cause de la distance et des mauvais chemins; la distribution des terres rencontrait de l'opposition de la part de *squatters* qui affirmaient avec menaces avoir retenu à l'avance les lots qui étaient donnés aux zouaves.

Il fallut aller à Québec, à Montréal, à Sherbrooke et ailleurs pour faire lever tous les obstacles.

Au milieu de ces difficultés, M. Séguin veillait à la construction d'une maison pour le missionnaire et les colons, puis d'une chapelle pour les exercices du culte.

Six mois après, toute la colonie était enfin organisée. De nouveaux colons arrivaient tous les jours, et Piopolis, comme on avait baptisé l'endroit en souvenir de Pie IX, devenait un centre d'activité.

Six paroisses ou missions sont aujourd'hui sorties de son sein.

Monsieur Séguin remit sa mission entre les mains d'un prêtre de Trois-Rivières et revint à

Montréal après avoir accompli cette bonne et grande œuvre.

En février 1872, M. Séguin fut appelé à la cure de Saint-André d'Argenteuil qui venait d'être cédée par les clercs de St. Viateur à Mgr. de Montréal. Il trouva une vieille sacristie et une église bien trop petite pour loger tous les fidèles.

Il se remet résolument à l'œuvre, bâtit une nouvelle sacristie, allonge l'église de trente pieds, refait les fenêtres et les portes, pose une nouvelle couverture, surmonte le tout d'un clocher.

Entre temps, il visite sa paroisse et réorganise les écoles. Il se rend même au village de Lachute où il trouve un petit noyau de catholiques perdu au milieu d'une population protestante assez intolérante. Voyant leur détresse, le curé loue une école méthodiste pour y dire la messe tous les dimanches ; cela cause un émoi à certains sectaires fanatiques de Lachute qui bientôt mettent le feu à la dite chapelle. Mais, c'est en vain, l'œuvre de Dieu ne périt pas. Une belle église sortira des cendres de la chapelle primitive. A. M. l'abbé J. D. Dubois, aujourd'hui curé de la paroisse du St. Esprit, fut confié le gouvernement de cette église naissante.

M. l'abbé Séguin était à faire décorer l'intérieur de son église de Saint-André quand, au milieu de l'été de 1875, il fut appelé à Sainte-Cunégonde.

Dans la force de l'âge, plein de zèle, de dévouement et de patriotisme, accoutumé aux durs travaux de fondation, ce prêtre était celui que la Providence avait choisi pour la direction de Sainte-Cunégonde. Il fut donc notre premier curé.

Quelques lecteurs, en voyant cette dernière phrases, vont peut-être répéter ce que d'anciens citoyens me disaient, à savoir : que la cure avait été établie ici, durant le séjour de M. Prud'homme ?

Cette opinion est facilement mise à néant par le fait que tous les actes de baptême et de mariage écrits par le Rev. M. Prud'homme sont datés de St. Henri, ensuite par la pièce officielle suivante qui démontre que l'érection canonique de notre paroisse n'a eu lieu qu'en décembre 1875, alors que M. A. Séguin avait remplacé son prédécesseur depuis quatre ou cinq mois :

“ IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu
 “ et la grâce du St. Siège Apostolique Evêque de
 “ de Montréal etc., etc., etc.

“ A tous ceux qui les présentes verront savoir
 “ faisons que vu 1^o la Requête en date du quatorze
 “ juillet dernier à nous présentée par les habitants
 “ francs tenanciers de la Desserte de Ste. Cuné-
 “ gonde faisant partie de la paroisse de St. Henri
 “ des Tanneries, dans le comté d'Hochelaga, du
 “ District de Montréal, de Notre Diocèse, lesquels
 “ demandent que leur territoire formant la dite

“ desserte de Ste. Cunégonde soit détaché de la
 “ dite paroisse de St. Henri des Tanneries et ca-
 “ noniquement érigée en paroisse séparée ; 2° la
 “ commission spéciale en date du vingt-sept
 “ novembre dernier que Nous avons donnée sur la
 “ dite Requête à M. Joseph Séguin chanoine de
 “ Notre Cathédrale, pour après dues Notices don-
 “ nées aux intéressés se transporter sur les lieux, y
 “ vérifier les faits et les allégués de la dite Requête,
 “ la convenance de faire la dite érection et du tout
 “ nous faire son rapport par écrit ; 3° la procédure
 “ du dit M. Joseph Séguin, Notre Député susdit ;
 “ 4° les Notices qu’il en a données aux intéressés ;
 “ 5° le rapport légal et par écrit qu’il nous a fait
 “ le neuf décembre courant constatant les faits et
 “ les allégués de la dite Requête, la majorité des
 “ habitants francs tenanciers du sus dit territoire
 “ ainsi que la convenance de faire la dite érection
 “ canonique.

“ En conséquence de tout cela, le Saint Nom
 “ de Dieu invoqué, dérogeant au décret par lequel
 “ la dite paroisse de Saint-Henri des Tanneries a
 “ été érigée le deux juillet mil huit cent soixante-
 “ quatorze, Nous avons détaché et détachons par
 “ les présentes de la dite paroisse de St. Henri des
 “ Tanneries, érigé et érigeons aussi par les présen-
 “ tes en titre de Cure et de paroisse séparée sous
 “ le titulaire de Ste. Cunégonde dont la fête se
 “ célèbre chaque année le trois du mois de mars,
 “ tout le territoire décrit et borné comme suit,
 “ savoir : Comprendra la dite nouvelle paroisse de
 “ Ste. Cunégonde la partie Est de St. Henri des
 “ Tanneries et sera borné au Sud par le Canal de
 “ Lachine, depuis la rue Atwater jusqu’aux

“ limites actuelles de la ville de Montréal depuis
 “ le Canal de Lachine jusqu'à la rue Dorchester,
 “ au Nord par une ligne passant par le milieu de
 “ la rue Dorchester et se prolongeant des limites
 “ de la dite ville de Montréal jusqu'à la rue At-
 “ water, et à l'Ouest par une ligne passant par le
 “ milieu de la rue Atwater et se prolongeant
 “ depuis la rue Dorchester jusqu'au Canal de La-
 “ chine, sujette la dite nouvelle paroisse aux dis-
 “ positions exprimées dans le décret d'érections de
 “ la susdite paroisse de St. Henri des Tanneries
 “ tel qu'amendé par le Saint Siège et publié dans
 “ la dite paroisse en mil huit cent soixante-qua-
 “ torze.”

“ Pour être la dite cure et paroisse de Ste.
 “ Cunégonde sous notre entière juridiction spiritu-
 “ elle, à la charge par les curés ou desservants qui
 “ y seront placés par Nous ou Nos successeurs
 “ de se conformer en tout aux règles de discipline
 “ établies dans ce Diocèse, spécialement d'admi-
 “ nistrer les sacrements de l'église, la parole de
 “ Dieu et les autres secours de la religion aux
 “ fidèles de la dite paroisse ; enjoyons à ceux-ci
 “ de payer aux dits curés ou desservants les dîmes
 “ et les oblations telles que usitées et autorisées
 “ dans ce Diocèse, de leur porter respect et obéis-
 “ sance dans toutes les choses qui appartiennent
 “ à la religion ou qui intéressent le salut éternel.

“ Sera le présent Décret Cano-
 “ nique ou une vraie copie
 “ d'icelui, lu et publié au
 “ prône de la messe paroissiale des deux susdites pa-
 “ roisses le premier dimanche
 “ après la réception.

“ Donné à Montréal le onze du
 “ mois de décembre mil huit
 “ cent soixante-quinze, sous
 “ Notre Seing et Sceau et le
 “ Contre Seing de Notre Se-
 “ crétaire.

† IG. EV. DE MONTREAL.

Pour Monseigneur,

J. O. PARR,

Chau-Secrétaire.

“ Je, soussigné, curé de la paroisse de St. Henri
 “ des Tanneries, certifie avoir lu et publié le dé-
 “ cret ci-dessus et d'autre part, au prône de la
 “ messe paroissiale, dimanche le douzième jour de
 “ décembre mil huit cent soixante-quinze.

“ En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat
 “ au dit lieu de St. Henry des Tanneries, le douze
 “ décembre mil huit cent soixante-quinze.

JCS. GRATTON, Ptre. Curé.

Le prêtre entreprenant qui venait s'établir au milieu de nous. se préoccupa nullement des peines et des fatigues qu'il lui faudrait endurer pour arriver à son but. L'âme remplie de nobles aspirations, il voulait doter ses ouailles d'œuvres *ad majorem dei gloriam*. “ Jamais le révérend Séguin se laissa rebuter par la faiblesse de ses ressources. Dieu lui inspira une profonde confiance

et le digne curé savait qu'avec l'appui du Ciel, il pourrait réaliser bientôt son rêve le plus cher, qui était de doter Sainte-Cunégonde d'une église où les fidèles pussent tremper leurs âmes, contre les faiblesses de la vie, et dans un saint concert adresser à Dieu leurs ferventes prières."

Tout d'abord il s'occupa de la fondation d'une fabrique, comme le document suivant en fait foi :

ORDONNANCE DE
MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL,
ÉTABLISSANT UNE FABRIQUE DANS LA PAROISSE
DE SAINTE CUNEGONDE.
IGNACE BOURGET
PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIEGE
APOSTOLIQUE
ÉVÊQUE DE MONTREAL.
ETC., ETC., ETC.

" Vu que la Paroisse de Ste. Cunégonde doit
" aux termes des Décrets Apostoliques qui ont
" déterminé le démembrement, de la Paroisse de
" Notre Dame de Montréal, avoir une Fabrique
" pour la bonne administration de ses revenus ;
" Vu que pour la formation d'une telle Fabrique
" et le régime de son administration il convient et
" qu'il est même nécessaire d'adopter les formes
" suivies pour la création de l'administration de la
" Fabrique de l'Église mère dont elle a été dé-
" membrée ;

“ Vu que conformément à une Ordonnance de
 “ Mgr. François de Laval, Evêque de Pétrée et
 “ alors Vicaire Apostolique de la Nouvelle France,
 “ en date du cinq décembre mil six cent soixante,
 “ l'on y convoque des assemblées tant des anciens
 “ que des nouveaux Marguilliers, soit pour la red-
 “ dition des comptes et autres affaires qui concer-
 “ nent l'avantage de la Paroisse, et le bien de
 “ l'Eglise paroissiale,

“ Nous avons, le Saint Nom de Dieu invoqué,
 “ et de l'avis de N. V. F. les Chanoines de Notre
 “ Cathédrale, ordonné, réglé, statué, ordonnons,
 “ réglons, statuons de qui suit :

“ 1^o Pour nous conformer au Décrets Apostoli-
 “ que du trente juillet mil huit cent soixante-
 “ quatorze, Nous établissons une Fabrique dans la
 “ Paroisse de Ste. Cunégonde, régulièrement
 “ démembrée de celle de St. Henri des Tanneries,
 “ dans le Comté d'Hochelaga.

“ 2^o Cette Fabrique se formera du Curé qui en
 “ sera le Président né et des Marguilliers qui
 “ seront élus comme il va être dit dans le nombre
 “ suivant ;

“ 3^o A une assemblée de tous les Paroissiens
 “ tenant feu et lieu, convoquée au Prône de la
 “ messe paroissiale par le Curé ou autre Prêtre
 “ faisant l'office, pendant deux Dimanches consé-
 “ cutifs, tenue au lieu indiqué, et annoncé par le
 “ son de la cloche, seront élus, à la pluralité des
 “ voix, douze paroissiens propriétaires et domici-
 “ liés ayant toutes les qualités requises, selon
 “ l'usage, pour remplir l'office de Marguilliers,
 “ lesquels seuls, sous la présidence du curé, pro-

“ cèderont à l'élection pour former avec le dit Curé,
 “ l'œuvre de la Fabrique de la dite Paroisse.

“ 4^o l'on convoquera, en la manière ordinaire,
 “ c'est-à-dire pendant deux Dimanches consécutifs,
 “ les anciens et nouveaux marguilliers chaque
 “ fois qu'il sera question d'en élire un, de recevoir
 “ les comptes de quelque marguillier sorti de
 “ charge, de traiter quelques affaires concernant
 “ le bien de la Paroisse ou celui de l'église Pa-
 “ roissiale.

“ 5^o Il sera libre à l'assemblée de Fabrique
 “ ainsi convoquée d'élire chaque année pour



ANCIEN PRESBYTERE.

“ nouveau marguillier un de ceux qui ont été
 “ appelés par la paroisse, à nommer les trois pre-
 “ miers marguilliers d'icelle paroisse. Au reste
 “ ces douze électeurs seront considérés, leur vie
 “ durant, comme anciens marguilliers.

“ 6^o Des actes de délibérations de Fabrique, de
 “ reddition de comptes et autres, seront faits et
 “ portés sur des livres ou Régistres authentiques
 “ qui doivent être soigneusement conservés aux
 “ archives de la dite Paroisse.

“ 7° Sera la dite-Fabrique sous notre pleine et
 “ entière juridiction et celle de successeurs les
 “ Evêque, et gouvernée selon les règles canoni-
 “ ques en usage dans ce pays.

“ Sera la présente ordonnance lue au Prône de
 “ la messe paroissiale de la Paroisse de Sainte-
 “ Cunégonde, Dimanche le vingt-troisième jour
 “ de janvier courant.

“ Donné à Montréal le vingt-deuxième jour de
 “ janvier de l'année mil huit cent soixante-seize
 “ sous notre seing et le contre seing de notre
 “ secrétaire.”

† IG. EV. DE MONTREAL

I O. PARE Chan Secrétaire.

Aussitôt, ce corps, sous la conduite de son président, quoique les revenus de la paroisse fussent très faibles, commença cette série de travaux qui étonnent nos voisins.

Les paroissiens reconnaissant les talents et la haute compétence de leur pasteur, admirant son courage, son ardeur, son activité, répondirent avec joie à ses appels. Leur générosité ne connut pas de bornes. En présence des succès de son délégué, Sa Grandeur l'évêque de Montréal lui écrivait la lettre suivante qui démontre que le chef du diocèse connaissait parfaitement son inférieur dans l'ordre hiérarchique :

MONTREAL, 14 mars, 1876.

MONSIEUR LE CURE,

En réponse à votre dernière je ne puis que vous encourager à promouvoir de toutes vos forces, en comptant sur le zèle de vos marguilliers, et la bonne volonté de vos paroissiens, les intérêts matériels et spirituels de votre nouvelle paroisse, où tout est à faire.

Votre Sainte Patrone, la Bienheureuse Cunégonde qui, en société avec son glorieux Epoux St. Henri, a fondé tant d'établissements religieux viendra, n'en doutez pas, au secours de la seule paroisse qui dans ce pays, est dédiée à son honneur.

Dans ce ferme espoir, je demeure bien sincèrement.
Monsieur,

Votre très humble et obéissant seigneur.

† IG. EV. DE MONTREAL.

M. A. SEGUIN, Ptre.,
Curé de Ste. Cunégonde.

Prêtre, le M. A. Séguin, avec le concours des fidèles, mit à exécution les recommandations de son supérieur. D'année en année surgirent,

d'abord une église, puis une école pour les garçons, une académie pour les filles, un pensionnat aussi pour les filles, une maison de charité, un presbytère. Des congrégations furent fondées : celle de la Sainte-Vierge pour les hommes et les jeunes gens, celle de Sainte-Anne pour les Dames, celle des Enfants de Marie pour les demoiselles, enfin l'archiconfrérie du Saint-Rosaire et l'Union de prière pour les deux sexes.

Citoyen, il a aidé de ses conseils sages, prudents, raisonnés, nos hommes publics. Il a pris une part active à nos intérêts matériels. De sorte qu'il peut être considéré comme un des promoteurs de notre cité. Que de choses nous n'aurions pas sans sa persistance à les demander ?

Depuis dix-huit ans qu'il est au milieu de nous, notre curé s'est fait chérir et considérer par ses paroissiens. De là l'autorité qu'il s'est acquis, et dont il se sert pour ramener au bercail les brebis égarées, pour consoler et guérir les âmes malades.

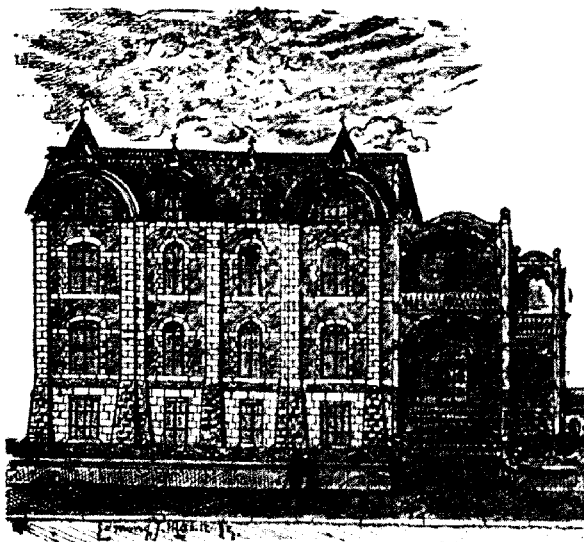
Dans la chaire, ses instructions sont écoutées avec soin, non pas parcequ'elles renferment de grands mouvements oratoires, des ornements recherchés, des artifices puérils et frivoles, mais bien parcequ'elles sont courtes, familières et à la portée des esprits.

L'abbé Séguin " a le talent assez rare de pouvoir traiter les questions les plus élevées dans un

langage simple. C'est par les images saisissantes qu'il tient éveillé l'attention des auditeurs."

Maintenant que j'ai raconté une partie de son voyage sur cette terre, que j'ai indiqué sommairement ses œuvres, qu'on me laisse citer en terminant, le paragraphe suivant, qui peint d'une manière admirable celui qui a été le sujet de ce chapitre:

" Au physique, il est des plus distingués ; de haute stature, la tête large, le front vaste, la poitrine forte, l'œil vif et qui semble scruter les pensées les plus intimes des autres, la lèvre moqueuse, le sourire fin. Une physionomie énergique, décidée, mais tendre, lui donne je ne sais quel ensemble de gravité, d'autorité de mansuétude. Sa vivacité naturelle se manifeste parfois sur sa figure —mais c'est l'éclair—la volonté et la réflexion y ramène à l'instant une habituelle placidité."



PRESBYTERE ACTUEL.

POST SCRIPTUM.

Le chapitre précédent était écrit et même sous presse quand la mort qui *aequo pulsat pede* nous a enlevé notre excellent curé après une longue et pénible maladie, le dix-neuvième jour de mai, mil huit cent quatre-vingt-treize.

C'est une perte douloureuse pour nous tous et le souvenir de notre père spirituel vivra longtemps dans le cœur de ses enfants.

S'il a été frappé au moment où il commençait à jouir paisiblement du fruit de ses nombreux travaux, c'est que Dieu avait d'autres vues sur son serviteur. Sans doute il lui réserve une récompense plus grande là-haut.

Voici le compte-rendu des funérailles qui ont eu lieu, lundi le 22 mai :

“ Les obsèques de feu messire Alphonse Séguin, curé de Ste-Cunégonde, ont eu lieu ce matin, à l'église de la paroisse.

“ Le temple disparaissait sous d'épaisses tentures de deuil, noires et violettes. Au-dessous d'un baldaquin dressé dans la nef reposaient les restes mortels du vénéré pasteur qui a doté Ste-Cunégonde de son temple superbe, de sa résidence curiale, de ses écoles et qui a été pendant tant de temps l'âme dirigeante et le père bien-aimé de cette importante municipalité canadienne française.

“ L'église était bondée de fidèles accourus pour
 “ pour voir une dernière fois les traits du pasteur
 “ défunt.

“ M. l'abbé Séguin reposait sur un catafalque
 “ modeste et portait les ornements sacerdotaux
 “ violets.

“ C'est S. G. Mgr. Lorrain, évêque de Pontiac,
 “ qui a officié, assisté de M. l'abbé Nepveu, comme
 “ prêtre assistant, et de MM. les abbés Fortin et
 “ Lessard, comme diacre et sous-diacre.

“ M. l'abbé Payette agissait en qualité de
 “ maître de cérémonie.

“ Les offices d'acolyte et de thuriferaire étaient
 “ remplis par des prêtres.

“ Mgr' l'archevêque Fabre occupait un fauteuil
 “ dans le chœur. Il était accompagné de MM.
 “ les chanoines Racicot, Archambault, Proulx,
 “ Piché et Savariat.

“ C'est Sa Grandeur qui a donné l'absoute.

“ Parmi les prêtres présents, nous avons re-
 marqué :

“ MM. les abbés Nantel, supérieur du séminaire
 “ de Sainte-Thérèse ; R. P. Jodoin, O. M. I., supe-
 “ rieur de la résidence de St-Pierre ; P. Laroque,
 “ de la cathédrale de St-Hyacinthe ; A. Plantin,
 “ de la cathédrale d'Ottawa ; F. Reid, de la
 “ cathédrale de Valleyfield ; P. Lelandais, direc-
 “ teur du collège de Montréal ; P. Deguire, P.S.S.,
 “ curé de St-Jacques ; Louergan, curé de Ste-
 “ Brigide ; Auclair, curé de Saint-Jean-Baptiste ;
 “ Leclair, curé de Saint-Joseph ; Adam, curé du
 “ Sacré-Cœur ; H. Brissette, curé d'Hochelaga ;
 “ G. Lesage, curé du Côteau St-Louis ; L. A. De-

" quoi, curé de Lanoraie ; N. Maréchal, curé de
 " N.-D. de Grâces ; Décary, curé de St-Henry ;
 " C. Larocques, curé de St-Louis ; Lavallée, curé
 " de St Vincent de Paul ; H. Lecours, curé de la
 " Longue-Pointe ; A. Brault, curé de la Côte St-
 " Paul ; J. B. Bourget, curé de Ste-Geneviève ;
 " J. O. Dubois, curé du St-Esprit ; J. N. Mathieu,
 " curé de St-Basile ; J. Primeau, curé de Boucher-
 " ville ; RR. P^r. Fulcran et Augustin, francis-
 " cains ; P. Dubuc, ancien curé ; A. Dugas, cha-
 " pelain de la prison des femmes ; A. Carrière,
 " desservant, Pointe St-Charles ; P. O. Renaud,
 " ancien curé, J. O. Roussin, curé de Ste-Eliza-
 " beth ; R. P. Schmidt, S.J. ; J. St-Aubin, curé
 " de Ste-Rose ; J. O. Godin, curé de Vaudreuil ;
 " D. Chevrier, P.S.S. ; C. Durocher, procureur,
 " collègue Bourget ; G. Chevretils, curé de Ste-
 " Anne du Bout de l'Ile ; J. Morin, curé de Saint-
 " Jacques le Mineur ; l'abbé Verrault, de l'École
 " Normale Jacques-Cartier ; E. Tallet, P.S.S. ; J.
 " A. Renaud, C.S.C. ; J. D. Renaud, ancien curé ;
 " R. P. Simard, rédemptoriste ; J. E. Donnelly,
 " curé de St. Antoine, Z. Delinelle, chapelain du
 " Bon Pasteur ; P. D. Jacques, dominicain de St-
 " Hyacinthe ; R. P. Filiatreault, S. J. ; R. P.
 " Beaudet, de St. Laurent ; H. Legault, O.M.I. ;
 " P. P. Nolin, S.J. ; J. A. Larose, curé de Laprai-
 " rie ; J. Martin, Chatham ; L. J. Piché, curé de
 " Terrebonne ; H. Marre, P.S.S. ; Tassé, curé de
 " Longueuil ; Perrault, ancien curé ; G. LePail-
 " leur, curé de Maisonneuve ; J. C. Daignault, curé
 " de Ste-Julie ; M. Leblanc, curé de St-Martin ;
 " Aug. Billon, rédemptoriste ; C. Laforce, vicaire,
 " St-Joseph ; L. Cousineau, de la cathédrale ; M.

" Delavigne, P. S. S., directeur du séminaire de
 " philosophie ; Alf Houle, curé de St. Léonard
 " de Port Maurice ; V. Dupuis, curé de St-Valen-
 " tin ; D. A. Sauvé, d'Ottawa ; Elie Poitras, vi-
 " caire à St. Jean ; G. Brunet, procureur du sémi-
 " naire de Ste-Thérèse ; D. Leduc, Pontiac ; Jos.
 " Demers, chapelain des Sœurs de Ste Croix à St-
 " Laurent ; R. P. Lauzon, O.M.I., Hull ; M. Gau-
 " det, curé de Lacadie ; J. B. Jobin, vicaire à St-
 " l'urcot du Sacré-Cœur ; F. R. Plante, de la
 " Pointe-Claire ; Jos. Léonard, curé de Bres-
 " ford, South Dakota, et les vicaires de Ste-Cuné-
 " gonde.

" Parmi les laïques, on remarquait en avant :
 " MM. Villeneuve, M.P.P., Hochelaga ; le Dr.
 " Cholette, M.P.P., Vaudreuil, les anciens et les
 " nouveaux marguilliers, ainsi que le conseil
 " municipal en corps et le greffier de la munici-
 " palité.

" Le cercle Molière, de Ste-Cunégonde, était re-
 " présenté à la cérémonie funèbre par une délega-
 " tion composée du président, du secrétaire et de
 " quelques membres ayant leurs insignes parés de
 " deuil. Le chef de police y assistait aussi avec
 " quelques constables.

" Le chœur de Ste-Cunégonde, auquel s'était
 " joint un grand nombre d'amateurs, a chanté la
 " messe des morts de Perrault, sous la direction
 " de M. F. X. Thériault.

" Après le service, on a transporté les restes du
 " vénérable défunt dans le soubassement pour les
 " déposer dans le tombeau. C'est M. George
 " Richot, entrepreneur de pompes funèbres, qui

“ a fait l'enterrement et embaumé le corps. Le
 “ tombeau qui est en brique est enveloppé dans
 “ dix-huit pouces de ciment.

“ Il a 6 pieds 10 pouces de longueur sur 2 pieds
 “ 8 pouces de largeur à l'intérieur. Les murs ont
 “ un pied d'épaisseur et neuf pieds de longueur à
 “ l'intérieur. La fondation est en pierre et a deux
 “ pieds d'épaisseur. La bière est en fonte d'un
 “ quart de pouce d'épaisseur. On a gravé sur une
 “ plaque d'argent attachée au cercueil ce qui suit:

REVEREND ALPHONSE SEGUIN, DECEDE LE
 19 MAI, AGE DE 50 ANS

“ Dans la pièce où repose maintenant le corps
 “ du regretté curé, on n'a admis que les parents,
 “ les marguilliers quelques membres du clergé.
 “ L'intérieur du cercueil est bourré en satin.

“ La plupart des magasins sont fermés et des
 “ drapeaux flottent à mi-mât sur les édifices publics
 “ et sur plusieurs résidences privées.

“ MM. Paul et Louis Desjardins, marchands,
 “ ont paré leurs vitrines d'ornements de deuils,
 “ avec au centre le portrait du regretté défunt. Ça
 “ et là on lit des inscriptions touchantes et qui
 “ peignent bien la tristesse des paroissiens soudai-
 “ nement privés d'un directeur aimé.

“ M. l'abbé Séguin, a légué presque tous ses
 “ bien, soit cinq à six mille piastres à la maison de
 “ charité des sœur Grises. de Ste-Cunégonde, et
 “ sa bibliothèque au séminaire de Ste-Thérèse.

LE SECOND CURE DE STE-CUNEGONDE.

M. l'abbé Eugène F. X. Écrement qui vient d'être nommé pour succéder à notre premier curé est naturellement peu connu de ses nouveaux paroissiens. J'aurais voulu donner une notice biographique complète, mais c'était matériellement impossible, je me borne donc à donner les dates marquantes de sa vie.

Monsieur Écrement est né, à Saint-Jacques l'Achigan, le 30 novembre 1850. Il a fait ses études au collège de l'Assomption. Ordonné prêtre le 10 juin 1876, à Montréal, il devint ensuite professeur au Collège de l'Assomption, puis chapelain des sœurs des S.S. Noms de Jésus Marie à Hochelaga, enfin curé de Sainte-Julienne, comté de Montcalm.

VI.

L'ÉGLISE.

Dieu promet une immortelle récompense à ceux qui lui élèveront un temple de bon cœur.

R. P. LALANDE, S.J.

Dans cent ans, lorsque le voyageur dirigera ses pas dans la Province de Québec, il sera étonné du nombre prodigieux, de la beauté, de la magnificence des temples élevés à la gloire du Très-Haut.

Leurs masses imposantes seront les témoins indéniables de la piété, de la ferveur du peuple canadien-français. Nos monuments religieux s'associeront aux monuments historiques pour montrer une fois de plus que la religion et la gloire sont des compagnes inséparables.

Que l'on consulte les annales de tous les pays et l'on verra que depuis l'existence des nations l'apogée de leur grandeur a toujours coïncidé avec la pleine florescence du culte.

C'est que la foi soulève les montagnes, c'est que la foi en portant les cœurs vers Dieu les rend capable des plus belles actions.

Multiplions donc les sanctuaires, ecouvrons notre pays de lieux-saints, afin qu'ils attestent notre croyance d'une manière grandiose à nos arrières-petits enfants.

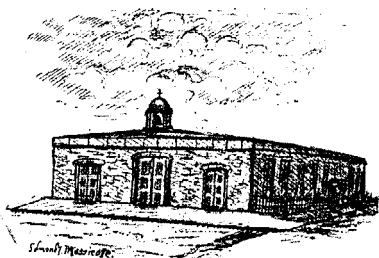
Parmi ces églises, celle de Ste-Cunégonde ne sera pas classée dans la dernière catégorie sous le rapport matériel, car son "architecture, d'ordre corinthien, lui imprime un cachet de simplicité et de grâce, en harmonie avec le caractère humble mais sublime du christianisme ; et l'on comprendra de suite quelle douce impression les fidèles devaient ressentir sous ces voûtes embellies par l'art et consacrées par la prière."

Sa construction est récente puisqu'en 1874, une simple chapelle temporaire existait. Cette chapelle était la "Windstanley Hall," située rue Delisle, à quelques pas de la rue Dominion. Le 12 avril 1874, Mgr. E. C. Fabre, évêque de Gratianapolis, alors coadjuteur de Mgr. Bourget, fit la bénédiction de cette modeste chapelle. La bâtisse en question, qui, précédemment était un lieu de réunions profanes ne jouit pas de suite de la faveur du public.

Bien des fidèles avaient murmuré contre l'autorité ecclésiastique, à propos de ce choix, car, dans

leur foi naïve, ils s'imaginaient que le maître suprême ne devaient pas accepter les prières qui lui étaient offertes là, parceque la dite chapelle avait été élevée par des protestants, parcequ'ayant changé de destination elle était devenue salle publique de jeux et de dances.

Comme bien on le pense, dès le début, les choses les plus nécessaires manquaient pour les cérémonies du culte. Pour obvier à tout, Mes-



SOUBASSEMENT DE L'EGLISE.

dames J. H. Doré et Hubert Charron visitèrent les familles, et amassèrent une jolie somme. Leur dévouement porta ses fruits, et bientôt les minis-du Seigneur se trouvaient en mesure de célébrer les saints mystères avec un peu d'éclat.

Lorsque M. Séguin arriva ici, la desserte avait pris de l'extension et la chapelle commençait à se faire petite. Il y fit faire diverses améliorations,

mais les fidèles soupiraient après un changement. Aussi accueillit-on avec enthousiasme le projet d'érection d'un nouveau temple, dû à l'initiative de M. le curé et des marguilliers parmi lesquels nous nommerons MM. G. H. Doré, H. Morin et Guillaume Bonneville, les premiers marguilliers au banc d'œuvre.

Déjà sous Messire Prud'homme on avait acheté un terrain au coin des rues Bonaventure et Vinet, qui semblait marqué par la divine Providence pour devenir l'emplacement d'un sanctuaire béni.

MM. Delisle et Workman y avait construit un marché, mais il fut détruit quelques temps après par un incendie. Il fut reconstruit, mais un coup de vent l'abattit bientôt. Cela parut tellement surnaturel qu'on laissa le lot vacant, et lorsqu'il fut question de choisir un endroit pour asseoir un temple chrétien, ce fut sur lui qu'on jeta les yeux persuadé que Dieu le voulait ainsi.

La modicité des ressources empêcha de pousser les choses plus loin et ce ne fut qu'à l'arrivée de notre curé que l'on donna suite au projet.

Les travaux commencèrent au printemps de 1877 et la bénédiction de la première pierre eut lieu au mois de mai suivant.

Ce fut une fête imposante et qui fait époque dans l'histoire de cette paroisse. Des anciens se rappellent encore le touchant sermon de circons-

tance donné par M. Roulleau, depuis curé de St-Charles. La chaire n'était autre que le monticule de terre enlevée pour faire place aux fondations. Les registres en donnent la relation suivante :

BENEDICTION

DE LA PREMIERE PIERRE DE L'EGLISE
DE SAINTE - CUNEGONDE

“ Le treizième jour de mai de l'an de Notre Sei-
“ gneur mil huit cent soixante-dix-sept, Nous
“ soussigné Edouard Charles Evêque de Montréal
“ avons fait la bénédiction solennelle d'une pierre
“ de la nouvelle église paroissiale de Ste-Cuné-
“ gonde. Cet édifice d'une longueur de cent
“ cinquante pieds par soixante-douze pieds de
“ largeur, érigée à l'encoignure des rues St-Bona-
“ venture et Vinet, répondra mieux que l'ancienne
“ chapelle aux besoins croissants d'une nom-
“ breuse population.

“ Cette imposante cérémonie a eu lieu au milieu
“ d'un immense concours de peuple, d'un grand
“ nombre de membres du clergé et de citoyens
“ marquants qui ont signé avec nous.

A. Séguin, Ptre.

H. Brissette, Ptre.

L. J. Adam, vicaire au Sacré-Cœur.

Louis Leduc, Ptre. de l'évêché de Montréal.

D. Leduc, vicaire, au St-Enfant de Jésus,

(Mile-End.)

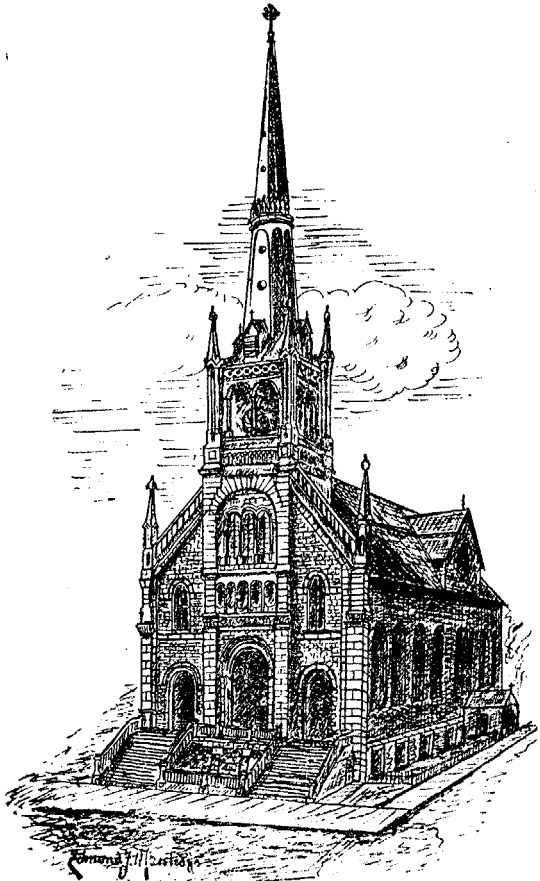
Silfrid Delisle.

Hubert Morin, marguillier en charge.

J. B. Larue, Ptre., S.J.

- Louis Beaubien, M.P.P., orateur de l'assemblée législative de Québec.
- A. M. Delisle.
- Charles J. Coursol, Juge des Sessions de la Paix.
- Jos. Gratton, Ptre., curé de St-Henri.
- N. Piché, Ptre., curé de Lachine
- Duncan MacDonald, entrepreneur du chemin de fer du Nord.
- Alphonse Desjardins, M.P.
- F. P. Beauchamp, Ptre., vicaire de N.-D. de Grâce.
- T. B. Bourget, Ptre., vicaire de St. Henri des Tanneries.
- Charles P. Beaubien, Ptre., curé de St-Paul.
- Alp. Tranchemontagne, curé de St-Joseph.
- J. Archambault, Ptre., S.S.
- L. J. Piché, Ptre., curé de Terrebonne.
- L. J. Lafortune, Ptre.
- C. F. Lalonde, maire de Ste-Cunégonde.
- T. R. Rainville, N.P.
- I. L. Desjardins.
- Paul Desjardins.
- Napoléon Payette.
- Guillaume Bonneville.
- Jules Perrault.
- Joseph Corbeille.
- N. Poirier, entrepreneur.
- M. Poirier, do.
- S. Rouleau, Ptre., préfet des études du Séminaire de Ste-Thérèse.
- François Corbeille.

† ED. CHS., Ev. de Montréal.



L EGLISE—(EXTERIEUR)

Les grandes cérémonies du catholicisme, avec leur solennité majestueuse, laissent dans l'esprit des souvenirs ineffaçables. Lors de cette bénédiction j'étais encore enfant et cependant je me la rappelle parfaitement.

Quelle affluence de fidèles, quelle foule recueillie, les abords de la maison du Seigneur ne virent-ils pas en ce jour? Que de prières s'élançèrent vers le trône du Dieu fort pour la ratification des paroles prononcées par son représentant.

Quelle joie dans les cœurs! Quelles douces espérances en pensant que tous verraient bientôt un clocher béni porter, jusque vers les nues, le signe de la Rédemption!

Le Canadien-français tient beaucoup à son église paroissiale et ça se comprend: Premièrement elle est la demeure du Verbe éternel, secondement c'est là que s'accomplissent les actions les plus importantes de son passage ici-bas.

A peine est-il entré dans la vie, qu'il est porté sur les fonds baptismaux; plus tard, il s'approche de la sainte table et reçoit le corps de son divin Sauveur; plus tard encore, il vient implorer du Ciel les grâces nécessaires pour bien vivre en l'état du mariage; enfin, lorsque la mort a rendu froide son enveloppe matérielle, lorsque son âme va paraître devant le Juge suprême, c'est là, toujours là, que ses dépouilles mortelles viennent pour la

dernière fois entendre les chants plaintifs, les accents émus du pasteur, des parents, des amis !

Il a donc raison de l'aimer si elle existe, de la désirer, dans le cas contraire.

Hélas ! plusieurs ne purent voir se réaliser leurs souhaits, car le soubassement terminé, vers la fin de septembre, il fallut s'arrêter là. Les fonds n'étaient pas suffisants pour continuer et monsieur le curé ne voulait pas trop endetter la paroisse.

Presqu'une décade devait s'écouler avant la réalisation de l'entreprise.

Le trente septembre 1877, fête de saint Jérôme, fut chantée, dans ce soubassement, la première messe. L'officiant était le R. M. J. Gratton, curé de Saint-Henri.

L'ancienne chapelle fut abandonnée et devint un théâtre.

Après une attente qui parut bien longue et durant laquelle les administrateurs de la paroisse firent des économies, il fut décidé de continuer les travaux au mois de mars 1885.

M. Victor Roy, était l'architecte ; MM. Roy, H. Fauteux et Joseph Giroux, les entrepreneurs.

Quelques mois après, l'extérieur de cet édifice superbe, aux longs pans en pierre de rang, à la façade en pierre de taille et bosselée, était terminé.

A deux cent vingt-neuf pieds du sol, le clocher supportait l'instrument de supplice du Fils de Dieu.

“L'habile architecte de ce monument avait le droit d'être fier de son œuvre ; la flèche élançee et hardie, le mélange original du romain et du corinthien étonnaient tout d'abord le visiteur, mais peu à peu, l'œil en se reposant, comparait, rapprochait telle partie de telle autre et l'esprit finissait par conclure à une très gracieuse disposition et à une harmonie qui est due plus à la combinaison qu'à l'unité du style.”

La décoration intérieure fut confiée à M. F. Meloche, artiste, dont l'avenir est brillant si l'on en juge par les peintures à fresque qui ornent et embellissent ce sanctuaire

Le ton de ces décorations est sobre, et la “teinte violacée-grisâtre imprime à l'ensemble un cachet de mystère en rapport avec l'humilité et la prière.”

Le coût total \$60,000. Pour réaliser ce montant, les marguilliers décidèrent de prendre le mode suivant : \$20,000 prises à même les revenus de la fabrique ; \$20,000 de répartitions imposées aux propriétaires et \$20,000 payées par contributions volontaires, par quêtes faites à domiciles tous les dimanches et par collectes mensuelles aux messes.

“Pour réussir avec ces moyens il fallait du dévouement et des sacrifices. Ces choses n'ont pas fait défaut. Le curé s'est dévoué, les fidèles ont fait des sacrifices et tout a réussi. Tels sont

les résultats d'une action commune entre le pasteur et son troupeau."

LES TABLEAUX.

Un chapitre sur notre église ne serait pas complet sans une description et une explication de chacun de ses tableaux. Nous avons donc cru faire plaisir au lecteur en donnant les détails qui vont suivre et que nous avons puisé dans les *Petits Bollandistes* ainsi que dans certain article de journal paru, lors de l'inauguration du temple dont nous parlons.

Pénétrons par la porte centrale et prenons la première allée. Après avoir fait quelques pas nous nous trouvons en beau lieu pour tout voir. Ce qui frappe tout d'abord c'est la voûte en forme de croix supportée par des colonnes.

"Les colonnades intérieures qui fixent les bas côtés de droite et gauche sont remarquables par l'élégance de leurs proportions. Le plin-cintre est roman. Pour rester en parfait accord avec la sobriété générale des peintures, le piédestal et l'entablement seuls sont ornés, le fut est d'une teinte pale."

A l'arrière de l'église sont deux jubés superposés. L'un contient des bancs comme la nef, l'autre est réservé pour les chantres et l'orgue.

Chaque côté du chœur se voient deux tribunes destinées aux religieuses et à leurs élèves.

Ces premiers détails percus notre regard s'arrête volontiers sur la chaire, il s'y repose agréablement même. Quel travail dans ces bois fouillés avec art, recouverts d'une peinture aux tons clairs qui s'harmonise pleinement avec les trois autels. Faits par le même sculpteur, ces autels sont de petits bijoux qui font honneur à M. Benoit. Ensuite notre pensée et nos yeux se tournent vers les peintures décoratives et rien ne peut les détacher. Profitons en pour les guider méthodiquement.

Passons à l'examen des tableaux de la voute. C'est une illustration des principaux événements de la vie de notre patronne.

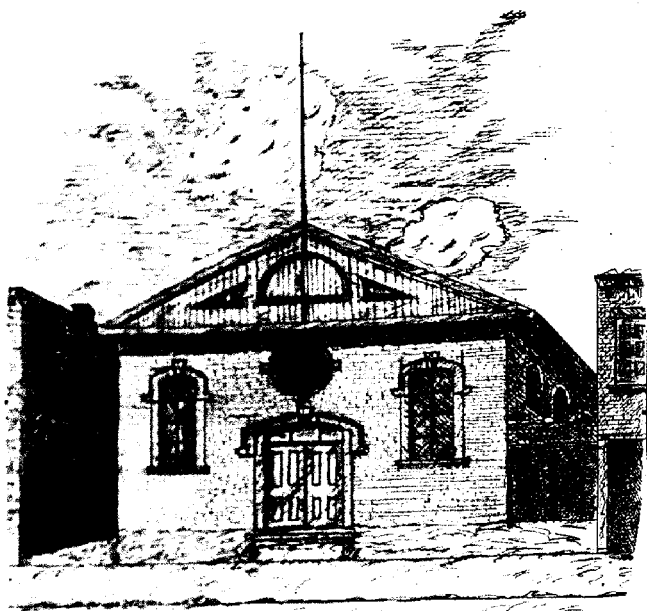
1er TABLEAU (côté droit du chœur.)

Ici nous voyons Sainte-Cunégonde, princesse illustre, fille de Siffroi ou Sigefroi, premier comte du Luxembourg, de la maison des comtes Palatins de la Moselle, agenouillée et se consacrant à Dieu, dès sa plus tendre jeunesse en lui vouant sa virginité.

2eme TABLEAU (idem)

Ayant épousé l'empereur Henri II elle accompagna son mari à Rome en 1014 et y reçut avec lui la couronne impériale des mains de Benoît VIII.

On ne peut être étonné de trouver Sainte-Cunégonde mariée après le vœu qu'elle avait fait, mais il faut remarquer que ces saints époux, d'un con-



Edward J. Hancock

WINDSTANLEY HALL.

sentement mutuel, ont toujours gardé la continence et vécu ensemble comme frère et sœur.

3ème. TABLEAU (près de la nef.)

Malgré sa grande vertu des courtisans envieux et jaloux avaient diffamé Sainte-Cunégonde aux yeux de l'empereur. Celui-ci la condamna à marcher pieds nus sur des socs de charrues tout embrasés. Elle se soumet à cette terrible épreuve, mais elle sort victorieuse. Par ce moyen Dieu confondit la méchanceté de ceux qui osèrent accuser l'innocence de cette vierge de Jésus-Christ. Sa vertu n'en brillait qu'avec plus d'éclat et le Seigneur fut glorifié dans sa servante.

4ème TABLEAU (2ème de la nef.)

Sainte-Cunégonde, l'esprit continuellement tourné vers ce qui peut plaire à son divin Maître fait l'aumône distribue, à pleines mains les richesses qu'elle avait reçues. Elle donne des conseils aux uns, console les autres, cherche en un mot à soulager toutes les misères humaines.

5ème TABLEAU (3ème de la nef.)

Sainte-Cunégonde dans ce tableau continue ses œuvres admirables. Cette impératrice dédaignant le faux décorum dont s'entoure les nobles de nos jours, était animée du plus grand zèle pour les malheureux. Elle se fait un devoir de visiter les pauvres honteux, de leur porter des secours, bien

plus, elle visite les malades et tâche d'adoucir leurs maux.

6ème TABLEAU (côté gauche de la nef.)

Lorsque l'empereur Henri qui avait toujours été fidèle gardien de la chasteté de cette heureuse princesse, l'eut laissée vierge entre les mains de Jésus-Christ (1024) ainsi qu'il l'avait reçue de lui et fut allé jouir des félicités éternelles, vers lesquelles il avait toujours soupiré, cette sainte femme continua avec la même application d'un côté à protéger les églises qu'elle avait fondées et les personnes religieuses qu'elle y avait assemblées pour le service de Dieu et de l'autre à se perfectionner elle-même par la victoire qu'elle remportait sur ses appétits et par l'acquisition des vertus les plus éminentes. C'étaient là que tenaient ses veilles et ses oraisons, et comme durant le jour elle imitait la vie active de Marthe, elle s'exerçait pendant la nuit à la vie contemplative avec Marie. Enfin elle prend la résolution de devenir l'épouse de Dieu.

7ème TABLEAU (idem)

Un an après la mort de l'empereur Henri, se voyant déchargée de tous les soins de la terre par l'élection de Conrad, qui fut élevé à l'empire, elle fit consacrer, par des archevêques, l'église du Refuge qu'elle avait fondée ; et, au milieu de la

messe, étant vêtue en impératrice et parée de tous les ornements qui conviennent à une si éminente dignité elle offrit, sur le grand autel, un morceau de la vraie croix qui, bien que petit, était néanmoins un des plus grands trésors qu'elle eut pu offrir. Après qu'on eut lu l'évangile, où il est parlé de Zachée, qui monta sur un arbre pour Jésus-Christ et qui mérita de le recevoir en son logis et d'être honoré de sa bénédiction, elle se dépouilla de ses ornements superbes, reçut la bénédiction épiscopale, et se revêtit de l'habit de religion qu'elle avait fait de ses propres mains. On lui coupa les cheveux, qui furent gardés avec une grande vénération dans le monastère ; l'évêque lui mit le voile sur la tête et lui donna l'anneau pour gage de la fidélité qu'elle devait garder inviolablement à son divin Epoux. Nul des assistants ne put voir ce qui se passait sans verser des larmes de joie pour cette princesse et de douleur pour soi-même.

8ème TABLEAU (idem.)

La réputation de sainteté dont jouissait cette pieuse servante de l'Eternel attirait sur ses pas grand nombre de malades qui lui demandaient d'obtenir leur guérison. Ici nous la voyons opérer un miracle éclatant en rendant l'usage de ses membres à un paralytique.



L'ÉGLISE—(INTÉRIEUR)

gème TABLEAU (côté gauche du chœur.)

Une nuit après de longues prières, le sommeil commençant à l'accabler, elle s'était mise au lit, qui n'était qu'une simple paille couverte d'un cilice ; la religieuse, qui avait coutume de lui lire l'Écriture sainte, s'endormit aussi et laissa tomber la chandelle qu'elle avait entre les mains. Le feu ayant gagné la paille, y prit aussitôt et commença par le bruit qu'il fit à réveiller les autres religieuses. La sainte s'étant aussi éveillée se trouva au milieu des flammes ; elle eut recours à ses armes ordinaires : la prière, fit le signe de la croix, et le feu s'éteignit à l'instant même, sans avoir touché le moins du monde à ses habits, toutes les religieuses assemblées remercièrent le Ciel et glorifièrent la Providence pour ce nouveau prodige.

IOÈME TABLEAU (idem.)

Quand elle eut passé quinze années en religion, avec tant d'humilité et de piété qu'elle était admirée de tout le monde, son extrême abstinence, ses prières et ses veilles continuelles la firent enfin tomber dans une telle langueur et ensuite dans une si grande maladie, qu'il ne lui restait plus de force. Mais plus son corps s'affaiblissait au dehors, plus son esprit se fortifiait au dedans, et les louanges de Dieu étaient continuellement en sa bouche.

Le bruit de l'extrémité où elle était ne remplit

pas seulement de douleur toutes ces bonnes religieuses, mais aussi les personnes de toute condition de la ville. Lorsqu'elle fut près de rendre l'esprit et qu'on récitait déjà les prières des agonisants, ayant aperçu que l'on préparait un drap mortuaire brodé d'or pour mettre sur son cercueil, elle fut si surprise de se voir traiter comme impératrice, et non comme pauvre religieuse, que son visage, qui paraissait gai à cause de la joie qu'elle ressentait de la venue de Jésus-Christ son Epoux changea aussitôt, elle fit signe de la main et dit : " Cet ornement ne me convient pas ; ôtez-le d'ici. Lorsque j'ai épousé un homme mortel, j'ai porté de riches habits ; mais le pauvre habit que j'ai maintenant est celui d'une épouse de Jésus-Christ ; ne cherchez donc point d'autres ornements pour couvrir mon corps, et enterrez-le auprès de celui de mon frère et de mon seigneur l'empereur Henri, qui m'appelle, je le vois. Sa vie finit avec ces paroles, et elle rendit son âme à Dieu, l'an 1040.

* * *

Ces tableaux dont nous venons de donner les sujets, sont d'une teinte grise nuancée du pâle au foncé selon les besoins des clairs obscurs. Mais, il y en a trois autres, un derrière chaque autel, en couleurs voyantes qui par leur beauté ne sont pas les moins dignes d'attention. Le premier est celui du sanctuaire au-dessus du maître autel, c'est

L'APOTHÉOSE DE SAINTE-CUNEGONDE

il représente une femme debout sur des nuages, entourée de trois compagnes et montant au ciel.

Cette femme vêtue d'habits royaux, la couronne sur la tête, c'est sainte Cunégonde, ses yeux levés vers sa nouvelle patrie semble déjà voir le séjour des heureux. Un sourire imperceptible de bonheur erre sur ses lèvres.

Ses trois compagnes sont les vertus théologiques et leurs emblèmes symboliques. Elles conduisent aux demeures éternelles celle qui leur avait voué toute sa vie en les pratiquant à un degré sublime.

Au bas du tableau on voit une ville, des châteaux, des demeures élégantes simulant le séjour des mortels qu'elle quitte pour le paradis des immortels.

A droite du sanctuaire est un autre tableau en couleur dont les personnages sont saint Joseph et l'enfant Jésus.

A gauche, le dernier du même genre, illustre, l'apparition de Notre-Dame du Rosaire à Saint Dominique.

Dans les enfoncements formant la croix de la voûte, l'on voit des anges portant des banderoles avec les inscriptions suivantes : *Beati misericordes et Uni quique secundum opera ejus ; Laudent eam in portis ejus ; Thesaurizate vobis, thesauros in celo.*

Au bas des fenêtres se trouvent les inscriptions suivantes : *Propitius esto mihi peccatori; magnus dominus et laudabilis nimis.*

Il reste encore comme peinture décorative, un bon nombre de figures symboliques ; tels que colombes, cœurs transpercés par la croix, vases de fleurs, livres ouverts etc., etc. Les emblèmes du chœur se rapportent tous à la divine Eucharistie ; tels sont les grappes de raisin, les épis de froment, les agneaux etc.

Nous terminerons en donnant les inscriptions de la nef et du chœur.

Au-dessus du grand autel est écrit en lettre d'or : *Alleluia quoniam regnavit Dominus Deus noster omnipotens.*

Dans la nef, côté droit : *Domum tuam domine decet sanctitudo in longitudinem dierum ;*

Ecce tabernaculum Dei cum hominibus et habitabit cum eis.

Introibo domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuam in tempore tuo drantibus in loco isto, dimitte peccato proputti tui Deus.

Côté gauche : *Vere non est hic aluid nisi domum Dei et porta coeli ;*

Templum enim Deus sanctum est quodestis vos : Domus mea, domus orationis vocabitur, dixit Dominus Eligi locum istum, mihi in domum sacrificii.

Près de l'orgue : *Laudate Dominum in sanctis:*

ejus, Laudate eum in Firmamento virtutes ejus : P. S., cl. 1.

Laudate eum in sono tubae : Laudate eum in psalterio et cithara. Es., cl. 3.

Laudate eum in tympano et choro : Laudate eum in choris et organo Ps. Cl. 4.

Laudate eum in cymbolis benesonantibus ; Laudate eum in cymbolis jubilationis. Ps., cl. 5.

Avant de terminer disons que le soubassement contient une chapelle à l'usage des différentes congrégations la chambre des fournaises, de spacieuses sacristie, le baptistère et les confessionnaux. En outre les enfants y ont une messe spéciale le dimanche.

VII.

CHARITE.

C'est en visitant les pauvres que nous nous réchauffons le cœur, que nous devenons meilleurs chrétiens, et par là des hommes plus complets. Que de bonnes et utiles leçons nous recevons dans ces tristes demeures ! Que d'enseignements précieux nous trouvons dans le spectacle quotidien de toutes ces misères, de toutes ces souffrances ! Quelle philosophie, à la fois élevée et pratique nous est aussi inculquée presque à notre insu ! JOSEPH DESROSIERS.

S'il est au monde une société dont l'œuvre soit en harmonie avec la doctrine évangélique c'est bien celle de Saint-Vincent de Paul ! Quelle vertu peut être plus agréable à Dieu que la charité, surtout lorsque nous voyons son divin Fils la pratiquer, et ne pas cesser de la recommander à ses disciples ?

Dans une lettre pastorale, le second évêque de ce diocèse disait aux fidèles ces paroles mémorables : " Votre charité est un présent plus précieux aux yeux de Jésus-Christ que ne le fut l'or

des mages." Dès la fondation d'une paroisse il nous semble qu'elle doit être établie, parceque les pauvres sont de tous temps et de tous lieux. C'est ce que l'on a compris ici, car la société Saint-Vincent de Paul eut une section sous le premier desservant M. Prud'homme.

Personne n'ignore le bien que cette association de charité a fait au milieu de nous. Si le contraire existait il nous suffirait de placer les cinq articles de son règlement qui définissent parfaitement sa fin.

Ces articles se lisent comme suit :

1° De maintenir ses membres par des exemples et des conseils, dans la pratique d'une vie chrétienne ;

2° De visiter les pauvres à domicile, de leur porter des secours en nature, de leur donner aussi des consolations religieuses nous souvenant de ces paroles de notre Maître : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei* ;

3° De nous appliquer, selon nos facultés et le temps que nous avons à l'instruction élémentaire et chrétienne des enfants pauvres soient libres, soient prisonniers, ce que nous aurons fait pour le plus petit d'entre nos frères Jésus-Christ nous a promis qu'il se le tiendra pour fait à lui-même ;

4° De répandre des livres moraux et religieux ;

5° De nous prêter à toutes sortes d'autres œu-

vres charitables auxquelles pourraient suffirent nos ressources, en ne s'éloignant pas du but premier de la société et pour lesquelles elle provoquerait notre concours sur la proposition de ses directeurs.

Ne sont-ils pas admirables ces devoirs tracés en quelques lignes ?

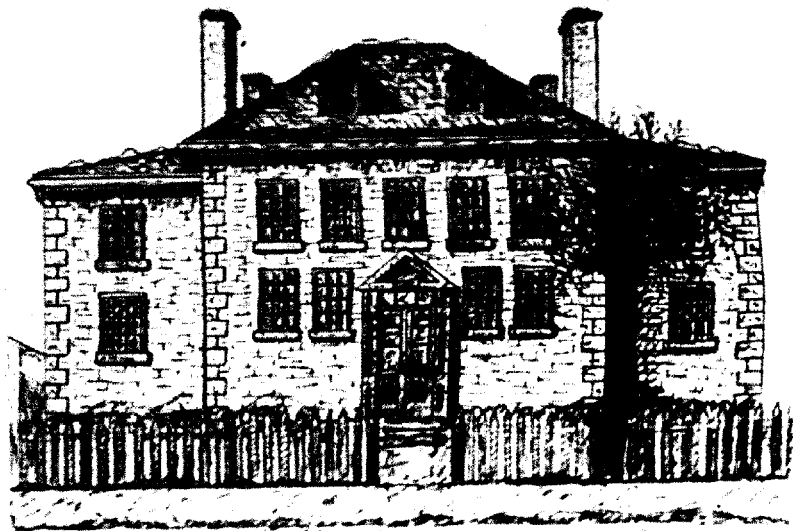
N'est-il pas consolant de voir nos premiers citoyens se réunir pour faire l'aumône, et distribuer aux familles éprouvées, les vivres qui les préserveront de la mort et les conserveront dans le chemin de la vertu. La faim et le froid sont des mauvais conseillers qui ont fait commettre bien des crimes.

La religion catholique seule pouvait inspirer ces actions qui nous paraissent simples et toutes naturelles, mais cette simplicité elle-même touche au sublime.

Pratiquer cette vertu avec ostentation, ou pour en retirer bénéfice, c'est lui enlever tout son mérite ; voilà pourquoi les membres de notre société ont toujours essayé de cacher le bien qu'ils faisaient.

Ils ont agi en conformité avec les enseignements du Maître qui disait : La main gauche doit ignorer ce que donne la main droite !

D'un autre côté faire la charité, surtout, visiter les pauvres, est un puissant moyen de rester dans la bonne voie.



12

James H. ...

MAISON DE CHARITE.

La conférence Sainte-Cunégonde de la société Saint-Vincent de Paul a été fondée en 1875 par M. J. F. Prud'homme qui en fut le chapelain.

J'ai pu me procurer le tableau des premiers dignitaires je le publie avec plaisir :

Président, Zéphirin Lanctot ; 1er vice-président, Frs. Payette ; 2ième vice-président, A. Piché ; secrétaire, Guillaume Bonneville ; trésorier, M. Dussault.

Depuis lors, les présidents ont été MM. F. Payette, (1877) ; J. O. Delisle, (1878) ; J. Juneau, (1884) ; F.-X. Chadillon, (1888).

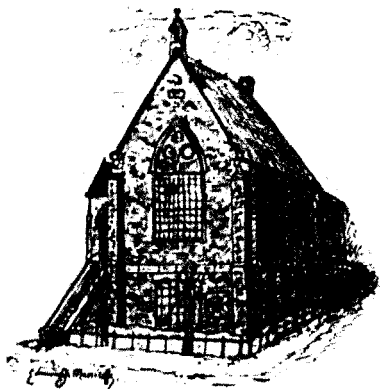
Comme je le disais plus haut, le bien qu'on a fait a été tenu caché et peu parmi nous savent le montant même approximatif, des sommes qui ont été distribuées ici là ; peu savent le nombre de personnes qui ont été secourues.

Quel sera donc l'étonnement lorsqu'on saura que 500 dollars ont été donnés, en moyenne, annuellement, que près de 3,600 adultes et enfants ont été secourus depuis la fondation ?

N'est-ce pas que voilà une œuvre méritoire, et que nous tous, paroissiens, devons des félicitations, tant aux dignitaires et aux membres du passé qu'à ceux du présent ? N'est-ce pas que nous tous, devons encourager cette œuvre de toutes nos forces et seconder puissamment le comité actuel qui est composé d'hommes dignes

de notre confiance, nommément : MM. F. X. Chardillon, le président ; G. Rousseau, le 1er vice-président ; J. Bélaïr sr, le 2ième vice-président ; Edgar Chrétien, le secrétaire correspondant ; H. Monette, le secrétaire archiviste et Roch Thibaudau, le trésorier ?

Mais lorsqu'une paroisse commence à prospérer, là, ne doit pas se borner son amour pour les déshérités. Il lui faut voir à l'établissement d'un refuge, d'un toit pour abriter ceux qui ont été trop cruellement blessés, dans le combat de la vie.



TEMPLE ST. JUDE ACTUEL

C'est ce que notre digne curé a compris, c'est ce à quoi il a tâché de remédier avec l'aide de citoyens généreux.

La plupart de nos hommes de professions libérales et de nos marchands se mirent en tête du mouvement et s'engagèrent à fournir les fonds nécessaires pour son fonctionnement.

Un bureau de direction fut nommé et M. le notaire Dorval fut prié d'agir comme secrétaire.

Toutefois les ressources n'étaient pas suffisantes pour construire un édifice spécial et les directeurs ne voulaient pas s'endetter plus que ce que la prudence commandait.

On se décida d'acheter une de nos rares maisons historiques encore debout et qui fut tour à tour la résidence de M. Brewster, le poste des pompiers, puis une école anglaise.

Des réparations considérables furent faites et des braves et saintes filles de madame d'Youville vinrent s'y installer.

Elles font là une œuvre pleine d'abnégation et de sacrifices, une œuvre qui leur a valu l'admiration des gens du monde.

Les sœurs en outre, se chargèrent de l'éducation des enfants de cinq à sept ans avec tant de tact, de patience, de dévouement que bientôt le nombre des jeunes élèves devint considérable, car leur manière de diriger l'enfance est étonnante.

Voyant cela la commission scolaire décida de payer une somme de deux cent cinquante piastres par année, aux religieuses, en reconnaissance des

services qu'elles rendent à l'instruction publique.

C'était certainement le moins qu'on pouvait faire et pas une voix, j'en suis persuadé, s'est élevée contre le paiement de cette gratification.

VIII.

NOS MAISONS D'EDUCATION.

C'est à l'éducation religieuse et chrétienne, à l'éducation rationnelle et pratique que doivent tendre nos efforts.—J.-B. MEILLEUR.

Le 9 Septembre 1870, deux religieuses de Ste-Anne se rendaient à une modeste maison de la rue Richelieu pour y faire l'école.

Deux petites pièces, à un premier étage avaient été mises à la disposition des institutrices.

L'ameublement consistait en un gros poêle, quelques tables d'école et des bancs. Il n'y avait pas même de chaises pour les religieuses qui durent faire la classe debout, durant plusieurs jours.

Les sœurs trouvèrent les enfants dans un état d'ignorance absolue, sur 176, une douzaine pouvaient lire couramment ! Cependant ces pauvres enfants dont l'instruction avait été préalablement si négligée devinrent bientôt des modèles d'application en tout.

On les voyait affectueux, remplis d'attention pour les bonnes sœurs qui de leur côté les payaient bien de retour.

Une des religieuses de ce temps-là, rend le té-

“ moignage suivant sur ses chers élèves : “ Parmi les centaines d'enfants qui sont passés dans mes classes depuis 1870, ce sont ceux de Sainte-Cunégonde qui ont gardé la meilleure place dans mon affection. Je ne puis me rappeler leur préparation fervente à la première communion, leur religieuse attention au cathéchisme, sans être profondément touchée.”

“ Le local étant devenu trop étroit le premier août 1871, MM. les commissaires louèrent une autre maison située rue Notre-Dame, près de la rue Vinet. Afin de donner une idée de l'insalubrité de ce local qui n'était pas à moitié terminé, les sœurs qui l'ont habité disent : “ Qu'il n'était pas besoin de sortir pour connaître l'état de la température !”

“ A la réouverture des classes en 1871, l'école fut transférée dans une maison plus confortable de la rue Delisle. On y avait quatre grandes classes bien aérées et bien éclairées ; quatre institutrices donnaient l'instruction à 496 enfants.”

Trois ans plus tard on pouvait enrégistrer 695 élèves

Ces diverses écoles avaient été sous le contrôle de Saint-Henri, car ce fut le 16 juillet 1875 seulement que son Excellence le lieutenant-gouverneur voulut bien par un ordre en conseil nous ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de “ Village Delisle ” et, lorsqu'on contemple aujourd'hui nos magnifiques et spacieuses maisons d'éducation, on ne conçoit pas tout le travail qui s'est effectué en un laps de temps aussi court.

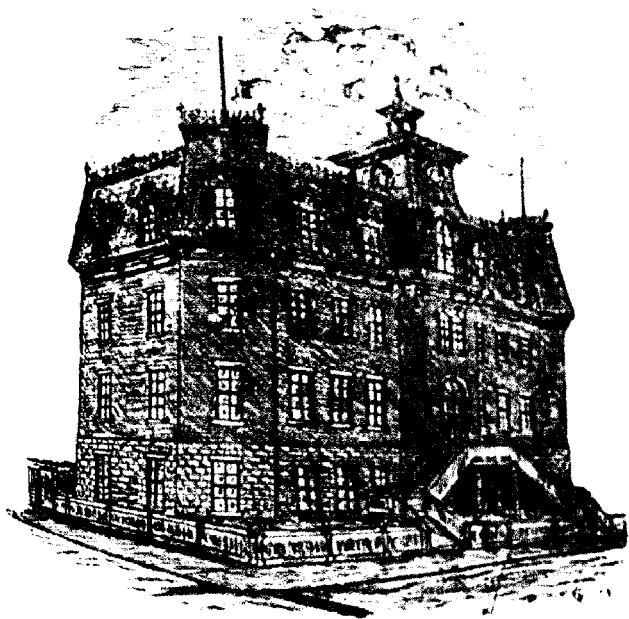
C'est qu'ici encore, comme dans les autres œuvres, nos hommes d'action y ont mis toute l'ardeur qu'ils possédaient, c'est que nos écoles tenues sur un haut pied ont su attirer la jeunesse studieuse. Mais, les débuts ont été rudes et il ne faut pas juger du résultat par les commencements.

Même après l'établissement de l'école de la rue Delisle (école aujourd'hui disparue) les sœurs de Ste-Anne, n'eurent pas toutes leurs aises, pour me servir d'une expression courante, et je ne puis me rappeler sans émotion le temps où ces courageuses femmes partaient de la paroisse Saint-Henri pour venir chaque matin et par toutes saisons remplir leur tâche ardue : former de jeunes intelligences, préparer des enfants pour les luttes de la vie ! Leur dévouement fut admirable et j'éprouve en leur consacrant ces lignes, un sentiment de satisfaction d'autant plus grand, que moi-même je fus un de leurs élèves à cette époque.

“ En 1876, la municipalité enleva aux religieuses l'enseignement, pour le donner à mesdemoiselles Desrivières, mais on s'en repentit bientôt, et l'année suivante les sœurs furent instamment priées de venir reprendre leurs anciennes classes. La communauté accepta, mais à la condition de ne recevoir que les filles.”

L'on fut donc obligé de nommer deux instituteurs : MM. L. Valiquette et L. Demers.

Ici finit pour la municipalité la période de ta-



COLLEGE DES GARCONS.

tonnements et d'essais plus ou moins fructueux.

Néanmoins, il serait inutile de le nier, l'ère de progrès date de l'entrée, dans la commission scolaire, de notre digne et dévoué curé en 1877.

Nous pouvons donc répéter, avec à propos, les paroles de M. Emile Jacotot, un ancien professeur dans cette province.

“ Nos écoles n'ont pas de plus chauds zélateurs, ni de plus fermes soutiens que les vénérables pasteurs de l'Eglise, à quelque degré qu'ils soient placés.”

De suite, le nom de “ Village Delisle fut changé pour celui de “ Village Ste-Cunégonde ” qui semble nous avoir porté bonheur ; les sœurs de Ste-Anne acceptèrent les propositions de nos commissaires et vinrent s'installer sur la rue Delisle et les professeurs laïques, dans la maison de M. Buchanon, coin des rues Vinet et Bonaventure.

Un an s'était à peine écoulé que déjà l'on entreprenait la construction d'une académie pour les jeunes filles sur la rue Albert, afin d'être en mesure de pouvoir loger décemment nos religieuses. “ A dater de ce moment, l'académie de Sainte-Cunégonde, devint une maison distincte. Les neuf religieuses formant le personnel avaient sous leurs soins sept classes.”

La même année, M. G. N. Ducharme succéda à

M. le notaire Desrivières, dans la charge de secrétaire trésorier de la commission.

Les choses marchèrent ainsi, sans beaucoup de changement, durant quelque temps, si ce n'est qu'on fit faire une allonge à l'académie de la rue Albert et qu'on en céda aux religieuses, la jouissance et l'usufruit, afin de leur permettre de prendre des pensionnaires et de rencontrer tous les besoins qui se feraient sentir.

En 1883, fut enfin voté l'achat d'un terrain pour la construction d'un collège, coin des rues Vinet et Duvernay.

On voulait y ériger une bâtisse capable de contenir tous les enfants du sexe masculin de la paroisse, en état de suivre les classes.

Le contrat fut accordé à M. H. Fauteux au prix de \$15,000. Bientôt le collège des garçons fut en état de recevoir les élèves. Les professeurs étaient laïques. Il en fut ainsi jusqu'en 1887 époque à laquelle on confia l'instruction aux frères des écoles chrétiennes. Une lacune impardonnable existerait dans ce volume si je ne parlais particulièrement de M. J. P. Vébert dont le passage dans cette institution fut très remarqué.

Afin qu'on ne me taxe pas de partialité, je vais reproduire ce que disait un journal à l'occasion de son départ :

DANS LA BANLIEUE.

“ Comme nous l'avons annoncé depuis long-
 “ temps, les Frères vont prendre à l'automne, la
 “ direction de l'école des garçons à Ste-Cuné-
 “ gonde. Depuis la fondation de cette école, ce
 “ soin était confié à des maîtres laïques sous la
 “ haute direction de MM. les commissaires et les
 “ différents professeurs étaient chargés chacun du
 “ devoir de sa classe, sous la direction de l'un des
 “ prêtres de la paroisse.

“ Au nombre des maîtres enseignants se trou-
 “ vait M. Vébert, maître de première classe. Ce
 “ monsieur, par son talent et ses capacités était
 “ considéré comme principal de l'école bien que
 “ MM. les commissaires n'aient jamais voulu lui
 “ accorder ce titre d'une manière officielle.

“ M. Vébert était très estimé dans la localité et
 “ tous regrettent son départ. En perdant son pre-
 “ mier maître, l'école perd un homme instruit et
 “ très dévoué à l'accomplissement de ses devoirs
 “ de professeur. M. Vébert est un français venu
 “ au Canada après la guerre de 1870. Il est lor-
 “ rain et, en vrai français, il a préféré l'exil volon-
 “ taire au joug prussien, ce dont nous le félicitons
 “ de tout cœur. Il a adopté le Canada comme sa
 “ patrie, car il s'est marié ici avec une canadienne,
 “ ce qui l'a rendu définitivement un des nôtres.

“ En quittant Ste-Cunégonde, un homme de ta-
 “ lent comme notre ami, n'eut pas de difficulté à
 “ se placer, et à peine son départ était-il connu,
 “ que MM. les commissaires d'école du Sault-au-
 “ Récollet, le retenait pour la direction de l'une
 “ de leurs écoles.



Edmond J. Massicotte

FILLES.

ACADEMIE DES JEUNES

“ Nous souhaitons à M. Vébert dans sa nouvelle position, tout le succès que lui méritent ses talents et nous félicitons les citoyens du Saut-au-Récollet de leur bonne aubaine.

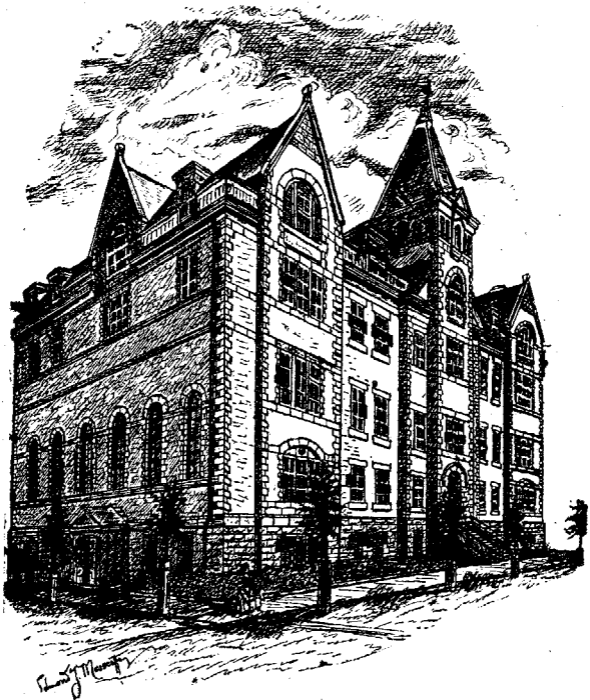
“ N’oublions pas non plus de dire que le cercle dramatique de Ste-Cunégonde, en perdant M. Vébert, perd son meilleur acteur, soit dit, sans déprécier les autres qui, dans l’occasion, s’acquittent bien de leur rôle.

“ Outre cela il a doté l’école d’une foule de tableaux et scènes évalués à plusieurs cents piastres ; car il était un véritable artiste dans cet art.

“ La modestie de M. Vébert sera peut-être blessée de ces quelques lignes que nous lui consacrons, mais nous le prions de les regarder comme un juste tribut de reconnaissance, dû à son dévouement et à ses capacités, et aussi comme un acte de remerciement bien mérité pour les services qu’il a rendus à ses nouveaux compatriotes.”—*Etendard* 1887.

Ajoutons ici, entre parenthèse, que M. Vébert nous est revenu au mois de juin cette année pour entrer au service de la corporation.

Les Frères sous la direction du frère Maurilius continuèrent avec succès les travaux de leurs devanciers. L’enseignement fut posé sur des bases solides bien nationales et bien chrétiennes. Aujourd’hui, la direction est confiée au frère Ulric, mais ce changement n’a pas porté atteinte à la marche ascensionnelle, loin de là.

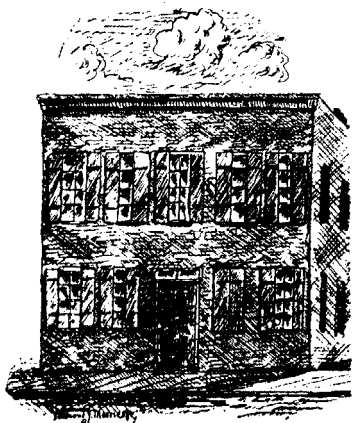


PENSIONNAT STE-ANGELE.

Tous les jours les parents et les visiteurs sont étonnés des ouvrages faits par les enfants qui fréquentent cette école et l'on peut sans crainte dire que ses classes ne sont pas surpassées par les classes similaires de la province.

Le dessin et la peinture y sont en honneur et chaque année l'exposition des tableaux attirent une foule considérable. Bref, les Frères se sont acquis l'estime et la confiance de tous les parents.

Mais faisons un pas en arrière et reprenons notre récit, à l'année 1883. "L'académie de la
 "rue Aloert étant devenue insuffisante les com-
 "missaires de concert avec les religieuses réso-
 "lurent d'ajouter une seconde bâtisse de 40 x 45,
 "et à trois étages. Cet agrandissement terminé,
 "Sa Grandeur Mgr. de Montréal permit aux
 "sœurs d'ouvrir un pensionnat pour les enfants
 "de la paroisse seulement. L'encouragement ne
 "fit pas défaut, 30 de nos meilleures familles
 "s'empressèrent de placer leurs filles dans le
 "nouveau pensionnat; et le nombre des élèves
 "s'éleva bientôt à 375. Cependant on se trouva
 "encore à l'étroit; alors il devint urgent de régulariser le toit de la première bâtisse, c'est-à-dire
 "de la changer en un toit français, comme celui
 "de la dernière construction, ce qui donna dans
 "cette partie de la maison, tout l'espace d'un
 "étage. Les travaux commencèrent le 28 juin
 "1885, et se terminèrent au mois de septembre
 "suivant. Ce nouvel agrandissement bien que
 "considérable ne suffisait pas encore aux besoins
 "de la localité, et définitivement, il fallut songer



ECOLE DE LA RUE DELISLE.

“à construire une maison uniquement destinée
 “ pour un pensionnat, tandis que, la maison de la
 “ rue Albert continuerait son œuvre comme aca-
 “ démie et externat. C’était une entreprise hardie
 “ au point de vue matériel ; les ressources man-
 “ quaient absolument, et des obstacles de tous
 “ genres semblaient se réunir pour empêcher
 “ l’exécution d’un tel projet. Mais que sont
 “ toutes les difficultés du monde en face de la
 “ volonté de Dieu.”

En 1886, disent les archives, le couvent de la
 rue “ Albert étant devenu trop petit pour recevoir
 “ les filles de la municipalité, après plusieurs
 “ écrits et pourparlers avec les commissaires, les
 “ sœurs ayant fait l’acquisition d’un terrain sur
 “ la rue Saint-Antoine et y ayant depuis construit
 “ une grande et magnifique maison pour l’éduca-
 “ tion primaire et supérieure des filles de la pa-
 “ roisse, il est urgent de venir en aide aux sœurs
 “ pour maintenir la dite maison.”

Les sœurs venaient d’élever ce splendide pen-
 sionnat Ste-Angèle qui est l’orgueil des Sainte-
 Cunégondois. L’aide leur fut donné, et le résul-
 tat a dépassé nos espérances, car cette maison
 compte aujourd’hui 220 élèves.

Nous nous trouvons donc avoir, maintenant, un
 collège, une académie et un pensionnat. Ces trois
 maisons d’éducation sont très bien édifiées, leur
 aspect est charmeur, le but pour lequel elles ont
 été construites est consolant.

Honneur en soit rendu à nos braves commis-

saires, et que leurs noms (voir appendice) restent dans la mémoire de ceux qui s'intéressent au sort des jeunes, l'espoir de la patrie.

IX.

PATRIOTISME ET BIENFAISANCE

La fondation de la St. Jean-Baptiste, ne reveillait pas l'idée nationale, puisqu'elle était restée vivace dans les cœurs, mais elle l'appelait à l'action, activait sa flamme.

L. HON. J. A. CHAPKAU.

L'association libre s'organisant pour tirer parti des cotisations de tous et les utilisant au profit de chacun; voilà une combinaison admirable qui réunit les avantages de la solidarité à ceux de l'initiative particulière.

ADOLPHE COSTE.

L'ASSOCIATION ST JEAN-BAPTISTE.



Tous mes compatriotes adultes savent ce que c'est que l'Association St. Jean-Baptiste. Ils en connaissent l'histoire et le but. Aussi en faisant précéder l'histoire de notre section d'un résu-

mé historique de l'Association en général, mon intention n'a été que de m'adresser aux jeunes, car ce volume est, il ne faut pas l'oublier, destiné à l'adolescence, comme à l'âge mur comme à la veillesse. C'est donc là mon excuse vis-à-vis ces derniers.

“ L'Association St. Jean-Baptiste fut fondé à Montréal par Ludger Duvernay.”

“ Elle célébra pour la première fois la fête de son patron, le 24 juin 1834.”

“ Le premier banquet national qui eut lieu ce jour là, fut tenu dans le jardin de M. John McDonell, rue St. Antoine, sous la présidence de M. le commandeur Viger, alors maire de Montréal.

“ La chanson patriotique devenue si populaire :

“ COMME LE DIT UN VIEIL ADAGE ”

“ fut composée pour la circonstance et chantée à ce banquet par Sir George Etienne Cartier, alors étudiant en droit.

“ La célébration annuelle de la fête nationale fut interrompue par l'insurrection de 1837 et l'exil des patriotes Canadiens-Français au nombre desquels était le fondateur de l'association.”

“ A son retour de l'exil en 1842, M. Duvernay réorganisa cette société, avec le concours des principaux citoyens d'origine française de cette cité. La première assemblée générale pour l'adoption des règlements et l'élection des officiers fut tenue, le 6 juin 1843, dans un salon du marché Ste. Anne, sous la présidence de l'Hon. D. B. Viger, Sir George Etienne Cartier agissant comme secrétaire.....

“ Aujourd'hui les sociétés St. Jean-Baptiste se
 “ comptent par centaines, et l'on a pu se former
 “ une idée de leur nombre et de leur vitalité aux
 “ trois grandes fêtes qui ont été célébrées à Mont-
 “ réal, en 1874 et 1884, et à Québec en 1880.

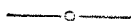
Maintenant, quel était le but des promoteurs de
 cette vaste association? Le voici :

- “ 1° Unir entre eux tous les Canadiens ;
- “ 2° De leur fournir un motif de réunion et l'oc-
 “ casion de fraterniser et de se mieux connaître ;
- “ 3° De cimenter l'union qui doit régner entre
 “ les membres d'une même famille ;
- “ 4° De promouvoir par toutes les voies les inté-
 “ rêts nationaux et industriels de la population
 “ canadienne du pays et des membres de l'associa-
 “ tion en particulier ;
- “ 5° Enfin, d'engager tous ceux qui en feront
 “ partie à pratiquer mutuellement tout ce que
 “ l'honneur et la fraternité prescrivent aux enfants
 “ d'une même patrie. Et pour l'efficacité et la
 “ prospérité de ses travaux, l'association se met
 “ sous la protection du grand St. Jean-Baptiste
 “ qu'elle honorera solennellement le 24 juin de
 “ chaque année.

Voilà le but magnifique de notre belle associ-
 ation nationale.

Si la race canadienne-française, passe à travers
 les obstacles qu'on lui suscite continuellement ; si
 plus tard elle résiste encore et sort vainqueur elle
 le devra en grande partie à l'inspiration du grand
 Canadien : Duvernay.

EXPLICATION DE LA GRAVURE FAISANT
FACE.



1. H. MOSETTE.
2. CHS. LORTIE.
3. C. ST.AMOUR.
4. J. O. A. PAGE.
5. J. N. LUSSIER.
6. G. COURVILLE.
7. A. CAMPEAU, M.D.

ORDRE DES FORESTIERS SUÉDOIS



La section Sainte-Cunégonde a été fondée ici en 1878, alors que M. A. Séguin, curé, convoqua les citoyens à une assemblée tenue dans l'ancienne chapelle. Elle eut pour premier président, notre estimé concitoyen S. Delisle.

D'année en année son œuvre se poursuit et dans toutes les réunions populaires où notre nationalité s'est affirmée, notre section a toujours paru avec avantage, dirigée qu'elle était par des hommes capables, comme le prouve le tableau des élections annuelles que nous donnons à la fin du volume.

En 1884, aux noces d'or de l'association, Sainte-Cunégonde marchait en tête de l'immense procession du 25 juin. A ce propos nous allons citer les lignes que lui a consacré M. P. Ph. Charette, l'auteur du compte rendu officiel des fêtes de 1884 :

“ La section de Sainte-Cunégonde, escortée de
 “ deux drapeaux tricolores, et suivie de son corps
 “ de musique, suivait la bannière de l'Association.
 “ Après la musique venait le char allégorique de
 “ la section. Ce char représentait une cabane de
 “ Sauvages dans la forêt.

“ Il était juste qu'en ce jour solennel, où l'on
 “ devait faire passer sous les yeux du peuple cana-
 “ dien, les grands traits de l'histoire de notre
 “ Canada, il était juste, disons nous, qu'une place
 “ fut réservée aux premiers habitants du sol que
 “ nous avons les premiers défriché et colonisé. Ce
 “ char était échu en partage à Ste-Cunégonde....

“ Les deux côtés du char de cette section repré-
 “ sentaient les bords d’une rivière, des herbes
 “ sauvages, etc. La cabane était placée au centre
 “ du char. En arrière du char était un canot
 “ d’écorce et ses avirons en sautoir, soutenus par
 “ des pieux, et le tout était orné de tomahawks
 “ et autres trophées sauvages. Sur le devant de
 “ la cabane, une bande de sauvages Hurons de
 “ Lorette, près de Québec, étaient assis fumant le
 “ calumet de la paix. Le tout était surmonté
 “ d’une tête d’original.

“ L’on voyait à bord de ce char, sauvages, sau-
 “ vagesses et sauvagerons, tous occupés aux tra-
 “ vaux que se partageaient ces peuplades intéres-
 “ santes, avant et dans les premiers temps de la
 “ colonie.”

La section cessa de se réunir après 1884, son
 action n’étant plus nécessaire, mais elle vient de
 renaître de ses cendres plus vivace que jamais et
 elle s’est donné un comité d’hommes sérieux qui
 désirent mener les choses à bien.

Il se compose comme suit :

Président: G. N. Ducharme ; 1er vice-président,
 C. F. Porlier ; 2ième vice-président : Th. Cypihot,
 M.D. ; secrétaire: E. Z. Massicotte, E. E. D. ; trés-
 sorier: L. Z. Mathieu ; 1er com.-ord.: Paul Desjar-
 dins ; 2ième com.-ord.: O. Brunette ; 3ième com.-
 ord.: O. Hénault.

ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES.



La cour Ste-Cunégonde n° 162, de l'Ordre des forestiers catholiques a été fondée le 1er juin 1890, par M. le docteur J. P. Péladeau.

Personne n'ignore, quelle importance, les sociétés de secours mutuels et de bienfaisance ont prise durant ces dernières années ?

Le père de famille a enfin compris que là était le salut des êtres faibles qu'il laissait lorsque la mort le frappait.

Au nombre des sociétés les plus répandues dans la province est l'Ordre des forestiers catholiques, dont la cour suprême est à Chicago.

Cet ordre en opération depuis un petit nombre d'années seulement a déjà rencontré un joli succès. Chaque jour les journaux nous apprennent que de nouvelles cours se forment ici et là. Dans le journal de la société, le C. O. F. GUIDE les membres ont le droit d'écrire dans leur langue res-

pective. Aussi voyons-nous des articles anglais, allemands, français. Cela donne une haute idée de la fraternité qui existe dans cet ordre, où les nationalités différentes sont traitées sur un point d'égalité.

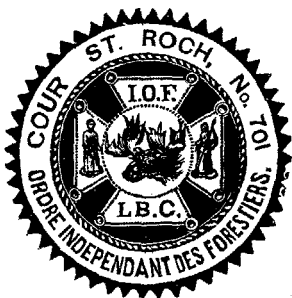
Au début, la cour Ste-Cunégonde n'avait que 45 membres, aujourd'hui elle en compte 124. Comme on le voit, elle a fait de sensibles progrès. Son premier chef ranger a été M. Hermas Monette, le second M. Chs. T. Poirier.

Les dignitaires actuels sont :

Chef-ranger: H. Monette ; député haut chef ranger: A. C. St-Amour ; vice chef ranger: Chs. Lortie ; sec.-arch.: J. O. A. Pagé ; sec.-fin.: J. N. Lusier ; trésorier : G. Courville ; médecin : A. Campeau, M. D. Syndics : L. Ethier ; P. Monette ; J. Foisy ; conducteurs : M. Laniel ; G. Mathieu Sentinelles : O. Brisebois ; F. Gagnon.

Nous publions ci-contre le portrait des principaux officiers.

ORDRE INDEPENDANT DES FORESTIERS.



La cour St-Roch no 701 a été fondée le 8 décembre 1890 avec dix-huit membres et elle a été instituée par le haut chef de la province M. P. Strathearn. L'Ordre indépendant qui a été fondé en 1874, incorporé en 1881, est une des plus puissantes association de bienfaisance du monde entier. Il a des ramifications presque partout, en Amérique, en Angleterre, etc. Au mois de mai dernier, le nombre total de ses membres était de 45,925 et le fonds de réserve de \$665,911,40.

Son progrès dans cette province a été très rapide, car son système est basé sur celui des assurances sur la vie, c'est-à-dire que les taux sont fixes et suivant l'âge. Ces taux sont cependant beaucoup plus bas que ceux des assurances régulières, parce que le travail de recrutement se fait par les

amis, par les membres dévoués, tandis que dans les assurances il se fait par des agents à gros salaires.

La cour St-Roch compte aujourd'hui 125 forestiers et son comité est comme suit :

T. Cypihot, M.D., chef forestier ; A. C. Décary, N. P., ex-chef forestier ; Ls. Fortin, député haut chef forestier ; Dr. H. Pépin, vice-chef forestier ; E. Z. Massicotte, E.E.D., sec.-arch. ; J. H. Thibert, sec.-fin. ; Paul Desjardins, trésorier ; O. Auger, 1er garde forestier ; Ls. Belhumeur, 2ème garde forestier ; A. Boucher, sentinelle intérieure ; D. Yacoloff, sentinelle extérieure.

Le lecteur remarquera sans doute que je ne donne que cinq portraits des dignitaires de cette cour, mais qu'il veuille bien ne pas m'en tenir compte, car des circonstances incontrôlables m'ont forcé d'agir ainsi.

L'ALLIANCE NATIONALE.



Depuis longtemps, les Canadiens-français désiraient avoir une association de bienfaisance basée sur le système si fécond, si admirable de l'Ordre indépendant des forestiers, mais personne n'osait prendre l'initiative.

La tâche était ardue ! Cependant elle ne fit pas peur à notre actif concitoyen M. Théo. Cypihot, M. D. A force de démarches il réussit à réunir un nombre suffisant de capitalistes canadiens-français pour fonder l'association qu'il rêvait. Tous les obstacles furent renversés et les voies aplanies. Aujourd'hui l'Alliance est appelée à réunir les Canadiens sous un même égide.

Voici comment un journal accueillait la nouvelle de sa fondation :

“ Le réveil national des nôtres s'affirme de
 “ mieux en mieux. Presqu'en même temps que
 “ LA CROIX DE MONTREAL, une nouvelle société
 “ de bienfaisance vient de se constituer, avec le
 “ même programme à peu près que notre journal.
 “ *Travailler à la propagation de la langue fran-*
 “ *caise et à la consolidation des institutions civiles*
 “ *et religieuses de la nation canadienne-française.*

“ L'ALLIANCE NATIONALE, née de patriotiques
 “ aspirations, semble appelée à avoir les plus con-
 “ solants résultats. Elle sera un lien puissant
 “ d'union, par la communauté des intérêts les plus
 “ sacrés, entre tous les fils dispersés en Amérique,
 “ de la grande famille canadienne-française.

“ Aussi, dès ses débuts, a-t-elle rencontré les
 “ plus chaudes sympathies, parmi nos compa-
 “ triotes. Grands et petits se sont donné la main
 “ pour travailler à assurer son succès. A peine
 “ compte-t-elle un mois d'existence et déjà un
 “ brillant avenir sourit à ses premiers efforts.

“ Les chefs de notre nationalité ont compris
 “ toute l'importance d'une institution de ce genre
 “ pour favoriser notre développement économique
 “ comme race distincte. Parmi ceux qui se sont
 “ inscrits comme fondateurs, premiers et insignes
 “ zéloteurs de cette belle œuvre, il fait plaisir de
 “ relever les noms d'un bon nombre de Canadiens
 “ français des plus distingués.

“ De son côté le peuple, dans son bon sens inné,
 “ a eu bien vite fait de saisir l'opportunité de cette
 “ fondation, à l'aurore des jours critiques que notre
 “ race est menacée d'avoir à traverser. Il ne lui
 “ a pas ménagé son libéral encouragement, lui
 “ qui sait généralement bien deviner les entre-

EXPLICATION DE LA GRAVURE FAISANT
FACE.



1. THEO. CYPHOT, M.D.,
Haut-médecin et chef-forestier de l'ordre
indépendant des forestiers. Médecin
en chef de l'alliance nationale.
2. H. PEPIN, dentiste.
3. E. Z. MASSICOTTE, E.E.D.
4. J. H. THIBERT.
5. PAUL DESJARDINS.



*N.B.—L'auteur regrette de n'avoir pu se pro-
curer les portraits des autres dignitaires.*

2



3



1

ORDRE
INDÉP
DES
FORESTIERS



COUR
STROCK
N° 701

4



5



“ prises véritablement nationales. Les recrues
 “ affluent dans les rangs de la nouvelle association
 “ bienfaisante. De nombreux cercles de *L'Al-*
 “ *liance Nationale* sont déjà établis ou en voie de
 “ formation. Puisse le flot aller toujours gros-
 “ sissant !

“ Monseigneur l'archevêque de Montréal a bien
 “ voulu accorder à cette jeune institution la faveur
 “ de son haut patronage. C'est une attestation
 “ non équivoque de l'intérêt qu'elle est digne
 “ d'inspirer.

“ Nous n'avons fait que présenter, pour cette
 “ fois, à nos lecteurs cette naissante institution et
 “ esquisser rapidement ses traits caractéristiques.
 “ Il nous sera fort agréable d'y revenir, de temps
 “ à autre, pour exposer plus en détail tous les
 “ avantages qu'elle présente à nos frères par la
 “ langue et à nos frères en la foi.”

Cette société qui n'a été incorporée que cette
 année a un bureau de direction général composé
 de nos premiers citoyens. Voyez :

EXECUTIF.

S. G. Mgr ED.-C. FABRE, Président Honoraire.

H. LAPORTE, Président Général.

J. M. WILSON, Vice-Président Général.

L. J. D. PAPINEAU, Secrétaire Général.

A. ST-CYR, Trésorier Général,

T. CYPHOT, Médecin en chef.

S. BEAUDIN, C. R., Aviseur Légal.

A. C. DECARY, Directeur.

J. R. SAVIGNAC, “

JOSEPH CONTANT, “

N. E. HAMILTON, “

L. C. RIVARD. “

Pour rendre cet exposé historique complet, nous devons mettre devant le public les principales clauses de sa constitution, les voici :

“ Cette Association a pour titre : L'ALLIANCE
“ NATIONALE ; pour patron : ST-LOUIS DE FRAN-
“ CE, pour devise : *Vincit concordia fratrum.*

“ Le but de cette nouvelle société de bienfai-
“ sance est ainsi résumé dans les statuts :

“ Elle a pour but l'union des catholiques par-
“ lant la langue française dans une commune
“ pensée de secours mutuels et de progrès de leurs
“ intérêts matériels et moraux, tous sains de corps,
“ recommandables par leur moralité et leur posi-
“ tion sociale ;

“ Pour parvenir à cette fin l'association adopte
“ les moyens suivants :

“ 1° Aider matériellement et moralement ses
“ membres, pécuniairement leur famille et leurs
“ héritiers ;

“ 2° Développer l'éducation morale et intellec-
“ tuelle de ses membres ;

“ 3° Travailler à la propagation de la langue
“ française et à la consolidation des institutions
“ civiles et religieuses de la nationalité cana-
“ dienne-française ;

“ 4° Créer des caisses locales, chargées de don-
“ ner des secours aux membres malades de l'as-

“ sociation qui y seront inscrits, (\$5.00 par semaine) et de payer leurs frais funéraires ;

“ 5° Etablir une caisse assurant aux membres ou à leurs héritiers et bénéficiaires les avantages suivants :

“ (a) Une indemnité à ceux de ses membres atteints d'infirmité absolue et d'un caractère permanent causée par maladie ou accident ;

“ (b) Une pension annuelle aux membres ayant atteint 70 ans ;

“ (c) Une indemnité, au moment du décès du sociétaire, à ses héritiers ou à ses bénéficiaires, (de 500, 1,000 ou 2,000 piastres au choix du sociétaire) ;

“ (d) Une indemnité aux héritiers ou bénéficiaires d'un membre qui, après avoir pendant dix ans rempli toutes ses obligations comme sociétaire, s'est retiré de l'association.

“ Les contributions sont acquittées d'après un taux qui ne varie pas. Elles sont graduées selon l'âge des membres et elles sont établies de manière à ce que la société puisse réaliser une réserve destinée à assurer le paiement des bénéfices au profit des membres âgés et des invalides.

“ Capital souscrit par les fondateurs, \$10,000.

Afin de pouvoir se propager plus facilement, l'Alliance se subdivise par cercles. Celui de Sainte-Cunégonde a pris le nom de cercle Mont-Royal n° 2. Aux dernières élections les membres suivants ont été nommés pour former le comité de régie :

Président: Placide Décary ; vice-président: H. Monette ; sec.-arch.: E. Grisé ; sec.-fin.: S. Legault ; trésorier: H. Fauteux ; médecin: U. Lalonde ; commissaire: N. Lapointe, fils ; introducteur: A. Morin.

X

THEATRE ET AMUSEMENTS.

Durant la vie il est impossible de toujours rester sérieux ou affairé ; il faut rire et se distraire de temps à autre.—JEAN NOEL.

En 1878, la corporation du village accorda, à M. M. Beaudoin et Despaties la permission d'établir un *rond de courses en velocipede* sur un terrain vacant, situé au coin des rues William et Napoléon.

Ces lieux d'amusements étaient en grande faveur à cette époque et il en existait un peu partout.

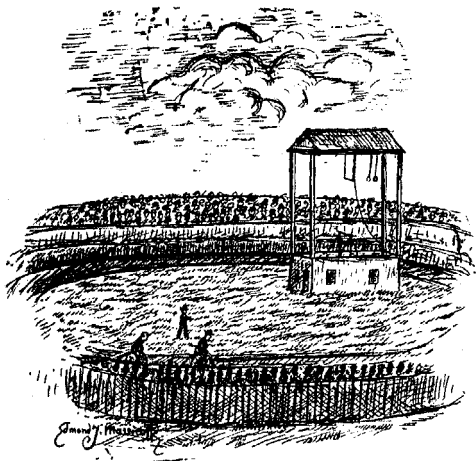
Disons en passant que le plus fameux fut celui du village St. Jean-Baptiste où se réunissait hebdomadairement tout ce que Montréal comptait de célébrités dans le monde du sport.

L'attraction consistait en courses de vélocipédistes entremêlées de jeux athlétiques et acrobatiques.

Notre peuple a toujours eu un penchant pour les exercices physiques. L'histoire est là pour le témoigner.

D'ailleurs nos hommes forts, nos athlètes, nos acrobates ont parcouru un peu tous les pays et partout on les a acclamés.

Cet état de choses étant donné on peut s'imaginer avec quelle enthousiasme la foule se portait à ces sortes de spectacles qui ont été renouvelés depuis au Parc Sohmer avec tant de succès.



La vignette ci-dessus donne une excellente idée du rond qu'on construisit ici.

Au bas des gradins existait une voie circulaire sur laquelle les vélocipédistes prenaient leurs ébats.

Au centre, dans l'espace libre, s'élevait une espèce d'estrade avec toit, pour les acrobates.

Les représentations se donnaient le dimanches et les jours de fête, durant l'après-midi. Le droit d'entrée étant de dix cents les spectateurs étaient nombreux.

Une après-midi que l'affluence était plus considérable que d'habitude, les gradins cédèrent sous le poids énorme qu'ils supportaient et une panique se produisit.

Heureusement, aucun accident grave ne fut enregistré, cependant pour une cause ou pour une autre la chose fut abandonnée pour toujours.

C'est alors que notre théâtre daigna faire son apparition.

La seule salle qui existait était la " Windstanley Hall," dont les changements de destination sont nombreux et des plus opposés.

Quelques pièces furent jouées là avec un certain succès.

Après la construction de l'école des garçons, rue Vinet, il fut décidé de faire une salle propre aux séances dramatiques dans l'étage supérieur de la bâtisse. Cette idée rencontra d'autant mieux l'approbation de tous, que la dite salle pouvait en même temps servir à plusieurs fins scolaires.

Son ouverture au public date du 16 juin 1884.

A cette occasion on y donna une grande et re-

marquable représentation du drame en cinq actes intitulé : " Les pirates de la savane."

Les amateurs étaient recrutés parmi la jeunesse intelligente aidée par quelques vétérans de la scène.

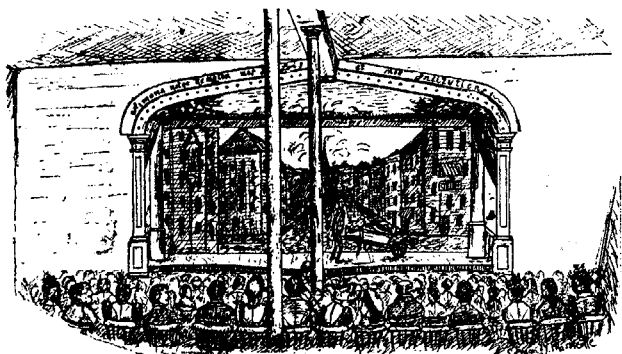
Plusieurs se révélèrent acteurs de talent en cette circonstance et les décors peints spécialement pour la pièce par M. Bélanger, vicaire, ne contribuèrent pas pour peu au succès étourdissant qui couronna les efforts de chacun.

Le 16 février 1885, les amateurs enthousiasmés de leur réussite entreprirent de jouer un drame à sensation, tenant à la fois de la sorcellerie et de l'opéra.

Cette pièce bizarre, mais dont l'effet est immense et des plus saisissants, avait un nom bien sonore et bien harmonieux : "Andalouma."

L'auteur, un missionnaire du continent des noirs, avait voulu rendre les scènes les plus caractéristiques de la vie africaine. Il avait voulu mettre sous les yeux des blancs, les horreurs qui se commettent chaque jour là-bas? En un mot, il voulait contribuer, dans la mesure de ses forces, à la grande œuvre du cardinal Lavigerie, en intéressant la race française au sort des malheureux nègres.

Toutefois, je crois qu'il ne s'attendait pas à ce que son drame fut interprété sur la scène, car il



LE THEATRE STE-CUNEGONDE DURANT LA REPRESENTATION DE "LA FLEUR DE LYS."

était hérissé de difficultés de toutes sortes et il ne l'avait publié que dans les "Annales de la propagation de la foi."

Comme je l'ai dit, nos amateurs entreprirent de jouer ce drame. C'était audacieux ! Néanmoins, sous l'habile direction de M. J. P. Vébert, ils remportèrent un nouveau succès, ce qui fut loin de nuire à leur réputation.

Andalouma a été répétée trois ou quatre fois dans la suite, et toujours elle a enlevé les applaudissements sincères des spectateurs.

Le 25 juin, de la même année, on joua : "Jean le maudit" et les "Martins pêcheurs."

La soirée fut solennelle. L'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, était présent. Les acteurs méritèrent ses félicitations.

La séance qui suivit (24 août 1885), n'eut pas le même sort. "La Vengeance de Dieu," petit drame en quatre actes suivit du "Médecin malgré lui," comédie en trois actes firent peu d'impression sur le public.

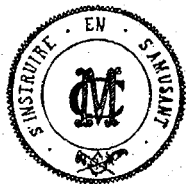
Nos amateurs prirent une éclatante revanche, le sept mars 1886 avec *L'Homme de la forêt noire* et *Tigruche* jouées au profit des pauvres de la paroisse. La richesse des costumes, la beauté des décors, le jeu facile des acteurs en firent une des plus jolies soirées.

A la suite, on représenta tous les principaux drames pour hommes, avec autant de bonheur. Mentionnons en passant : *Les boucaniers* en 1887 ; *Les enfants du capitaine Grant* en 1887 ; *Le naufrage de la Meduse*. Un drame a la Bastille en 1890 puis *les Crampons de sauvetage*.

Cette pièce clos la série de représentation données par ceux qui s'intitulaient les amateurs de Sainte-Cunégonde.

Ces amateurs recrutés un peu partout, ne s'étaient jamais formés en société régulière. Aussi une foule d'inconvénients en résultaient.

Dans le but de remédier à cet état de chose, une assemblée des anciens amateurs eut lieu et l'on décida, la formation d'un cercle qui prit le nom célèbre de Molière.



Ce nouveau cercle se proposait, sous la présidence de M. Coursolle et la direction de M. J. B. Tremblay non-seulement de s'amuser mais aussi de s'instruire en donnant des conférences. Des

circonstances imprévues l'empêchèrent de mettre ce dernier projet à exécution. Les pièces suivantes furent jouée avec beaucoup d'entrain: *Robert Macaire*; *Le fils Adoptif*; *Les Nuits de la Seine*; *Une cause celebre*; *Le Marquis de la Grenouillere*; et *Andalouma*.

Cette année, les conférences ne seront pas laissées de côté et seront suivies avec intérêt, nous n'en doutons pas.

D'ailleurs, les citoyens sont fiers de leur cercle et sont heureux de l'encourager parce que les amateurs qui le composent se sont toujours fait un devoir de leur donner des drames irréprochables, d'une manière digne.

Le comité est composé comme suit :

J. Coursolle, président; J. O. A. Pagé, secrétaire; J. Alfred Naud, gérant; N. N. Poirier, régisseur.

SALLE FAUTEUX. Dernièrement M. Hercule Fauteux, l'un de nos hommes les plus vraiment entreprenants a conçu l'idée de faire un théâtre, situé rue Vinet. Il en a fait une salle coquette, où les élèves de Mlle Boucher ont joué avec succès ainsi que le cercle Lamartine. Cette salle est aussi le lieu de réunion de nos diverses sociétés de bienfaisance.

CLUB DE RAQUETTES: Nagnère nous avons deux clubs de raquettes: Le club *l'Etoile* et le club des *Chasseurs Canadiens*, mais tous deux, si

je ne me trompe, sont disparus. La fanfare fondée par les Chasseurs existe toujours néanmoins et se perfectionne continuellement dans l'art musical.

XI.

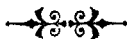
POST FACE.



C'est icy un livre de bonne foy.

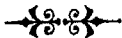
MICHEL DE MONTAIGNE.

Lecteurs ! je vous ai donné l'historique de notre ville, je vous ai initié à ses changements, je vous ai montré ses beautés, je vous ai indiqué ses hommes d'élite et leurs œuvres ; j'ai tâché d'en rendre la lecture aussi attrayante que possible.

Si je n'ai pas réussi, pardonnez en faveur de mon inexpérience et des travaux que ce livre m'a coûtés.



•  • **Appendice** •  •



NOS HOMMES PUBLICS.

Leurs vies laborieuses et généreuses
seront longtemps, dans l'avenir,
l'exemple de la jeunesse cana-
dienne.—M. O.....

Au cours de l'exposé historique précédent, il a été si souvent question de nos hommes publics que j'ai cru remplir un devoir en donnant ici un résumé de leur vie active et méritoire.

Ce seront les pages où la jeunesse pourra trouver de grands et beaux exemples de ce que peuvent le travail, la constance et l'intelligence. Elle pourra venir y puiser de quoi ranimer son courage si le combat de la vie lui semble trop rude, car la plupart de nos hommes publics sont partis pauvres au bas de l'échelle sociale et ils ont amélioré leur situation à force d'économie et de sagesse.

Rien, je crois, ne peut être plus profitable aux jeunes générations. Sans vouloir faire de comparaisons oiseuses, je dirai qu'autrefois on forçait presque l'adolescence à lire la vie des héros grecs et romains pour lui élever le cœur et grandir ses aspirations

Pour nous, ce qu'il faut, c'est de faire de nos enfants, des patriotes et des citoyens intègres, et la vie de leurs pères, de leurs devanciers, suffit amplement.

Afin de ne blesser les susceptibilités de personnes j'ai tâché d'être impartial et modéré dans la mesure du possible.

L'HONORABLE MICHEL JOSEPH CHARLES COURSOL.

L'Hon. Coursol s'est trouvé assez intimement lié avec notre histoire pour qu'il nous soit impossible de passer son nom sous silence.

Voici des notes biographiques puisées dans le *Monde Illustré* et dans un petit volume intitulé : " Souvenir du 24 juin 1874 " ;

L'honorable Coursol, fils de Michel Coursol, un officier de la compagnie de la Baie d'Hudson était né à Malden, province d'Ontario. Par sa mère il était petit-fils de l'Hon. F. A. Quesnel et arrière petit-fils de Joseph Quesnel le populaire chansonnier canadien. Après un cours d'étude brillant, il étudia le droit et fut admis au barreau en 1841. Il épousa quelque temps après mademoiselle Taché, fille de Sir Pascal Taché.

C'était à une époque où les luttes politiques étaient ardentes,

M. Coursol prit place au premier rang parmi les défenseurs de la cause libérale et nationale, dont Lafontaine était le chef distingué. Il se fit une grande réputation de patriotisme et d'énergie et la justifia en plus d'une occasion.

En 1841, dans l'élection de Leslie et Delisle, il était à la tête des Canadiens dans l'émeute qui eut lieu à St-Laurent.

Dans les élections de 1848 on le trouve parmi les jeunes gens les plus courageux de l'époque, faisant des discours sur les places publiques et le coup de feu dans les rues de Montréal en faveur du parti libéral.

Il fut nommé coronaire la même année et se distingua en cette qualité, dans l'enquête qui eut lieu sur le corps de Mason tué au moment où, à la tête d'une bande d'émeutiers, il franchissait la grille du jardin conduisant à la demeure du Dr. Taché.

L'enquête se faisait à l'hôtel Nelson sous la direction de MM. Jones et Coursol. M. Lafontaine appelé comme témoin était à donner son témoignage lorsque les cris de "au feu ! au feu !" retentirent. Quelques minutes après, la maison était enveloppée dans un tourbillon de flammes et de fumée ; les orangistes avaient mis le feu à l'hôtel dans l'intention de se venger de Lafontaine. La situation était critique, les émeutiers rassemblés autour de l'hôtel menaçaient de tuer M. Lafontaine. M. Coursol le prit sous sa protection, il sortit bras dessus bras dessous avec lui et le conduisit, à travers la foule, en lieu sûr.

Parmi les nombreuses qualités qui enrichissaient son grand cœur, M. Coursol possédait une bra-

voire proverbiale et dont l'exemple plus haut donné peut être suivi de bien d'autres.

En 1849, on le vit, au beau milieu d'une échauffourée, fendre à cheval, la foule ameutée, saisir, un dans chaque main, deux des principaux meneurs et imposer respect à cette populace en fureur, et traîner lui-même, hors de la bagarre, ces deux fieffées canailles.

Il fonda le régiment des chasseurs canadiens, fut maire de Montréal en 1871 et 1872, député de Montréal-est en 1878, 82, 87.

En 1877 il fut élu conseiller à Ste-Cunégonde et aida de ses conseils nos hommes publics d'alors.

L. H. HENAULT.

Notre estimé maire est né le 22 décembre 1837 à Berthier. Dès l'adolescence il s'initia aux affaires et aux spéculations. Vers 1858 il commença à exporter du foin pressé aux États-Unis, et nous croyons qu'il est le premier qui ait fait ce genre de commerce lequel a donné par la suite d'excellents résultats.

En 1863 il se fit marchand de glace et épicier. Mais ces deux choses ne suffisaient pas à son activité et le fait est qu'il a essayé un peu de tout.

Devenu notre citoyen en 1875, deux ans plus tard, lors de la formation du premier conseil il fut un des heureux vainqueurs de la lutte dont nous avons parlé au chapitre III.

M. Hénault, à qui la fortune a souri, est d'un caractère entreprenant, mais positif. C'est sous lui que se sont faites les améliorations les plus importantes de notre municipalité.

Maire de Sainte-Cunégonde depuis quatre ans, il est probable que les électeurs le voudront encore au poste tant que nous ne serons pas liés à la cité de Montréal, ce qui ne peut tarder.

Le maire Hénault, selon l'appellation populaire, est aussi directeur de la "Standard light and

Power Co." ; directeur de la " Citizens light and Power Co." ; président de l'association des marchands de glace ; membre du *board of trade* depuis nombre d'années et membre de la chambre de commerce ; juge de paix et ancien président de la cour des commissaires.

CHS. FERDINAND LALONDE.

Durant longtemps le plus populaire de nos concitoyens fut sans contredit M. Charles Ferdinand Lalonde. Son nom est intimement lié avec l'histoire de Sainte-Cunégonde, dont il fut le premier maire et l'un des plus zélés conseillers. Cette charge importante de la mairie, il l'occupait pendant un laps de cinq années et comme les conseillers au début du sixième terme, étaient partagés également pour sa rénomination, il vota contre lui et M. S. Delisle fut élu.

M. Lalonde est né à Vaudreuil en 1834, le 14 février. Après avoir séjourné aux États-Unis de 1849 à 1854 il revint à Montréal et se fit fabricant de broquettes.

Cependant craignant de ne pas faire fortune il se mit dans le commerce de nouveautés, mais il abandonna pour se livrer exclusivement à son industrie et il a eu bon flair, car elle lui a donné la fortune.

On peut dire sans crainte qu'il a été l'un des principaux promoteurs de notre jolie cité. D'ailleurs ceux qui ont lu les pages spécialement consacrées aux œuvres civiles de notre municipalité ont dû voir qu'il a été mêlé à tous ses actes importants.

S. DELISLE.

André Silfrid Delisle est né à Portneuf le 10 novembre 1841. Son père était capitaine et propriétaire de vaisseau. Il reçut une partie de son instruction dans les écoles des frères à Québec. A quatorze ans on le trouve employé dans le magasin de nouveautés de M. A. C. Merrill, maintenant marchand de tapis à Montréal. Quatre ans plus tard il vint dans la métropole. Son séjour ne le satisfit pas, car il partit pour les États-Unis. Mais, la nostalgie provoqua un prompt retour et à 24 ans nous le voyons établi à son compte comme épicier, sur la rue Dorchester.

M. Delisle s'est beaucoup occupé de milice durant un certain temps et il a su, là aussi, se créer une place aussi enviable que celle qu'il occupe dans le monde des affaires.

En février 1866, il obtint son certificat de l'école militaire, puis il fut nommé enseigne dans la 7ième compagnie des fameux Chasseurs canadiens, la même année. Promu au grade de lieutenant en 1868, il servi sous le colonel Coursol, lors de l'invasion des Fénéiens. M. Delisle fut aussi l'un des officiers fondateurs du 65ième bataillon dont il devint capitaine de la quatrième compagnie en 1869, grade qu'il conserva jusqu'en 1877, alors qu'il se retira.

Etabli à Sainte-Cunégonde en 1871 il y est toujours demeuré depuis. Elu conseiller de la ville Saint-Henri en 1873 pour représenter là-bas, notre village naissant, il fut président du comité du feu. Lors de la formation de notre conseil, il en devint membre et a toujours continué à en faire partie jusqu'à ce jour. Il a été maire pendant deux ans, a organisé avec l'abbé Séguin notre section de l'association St-Jean-Baptiste dont il fut le premier président. Juge de paix, et commissaire il a siégé longtemps à la cour locale.

En 1880, conseillé par Mgr Labelle, il acheta les plus beaux pouvoirs d'eau de Saint-Jérôme et en société avec son cousin J. U. Delisle y construisit un des premiers moulins à pulpe du pays, lequel a pris beaucoup d'importance. Ce moulin vient d'être revendu pour une somme considérable. Depuis, il s'occupe, avec son ami M. H. Morin, de spéculation sur les biens immobiliers.

H. MORIN.

Le 6 janvier 1839, naissait à Deschambault comté de Portneuf, celui qui devait être notre troisième maire et l'un de nos citoyens les plus remarquables.

Arrivé à Montréal à l'âge de 20 ans, il débuta dans le commerce d'épicerie, comme simple commis, puis il prit magasin dans le faubourg Québec. De là, il vint s'établir dans le faubourg Québec où il demeura six ans, puis à Sainte-Cunégonde, coin des rues Vinet et Workman, où il résida 23 ans.

Durant son séjour ici, il a occupé presque tous les postes de confiance ou honorifique qui peuvent être accordés à un citoyen.

Il fut au nombre des premiers membres du conseil de la fabrique, et marguillier en charge en 1877. La même année il devenait conseiller, plus tard syndic pour la construction de la nouvelle église et maire de notre ville pendant quatre ans.

Le 18 août 1869, il épousait mademoiselle Marie Desloges, de Notre-Dame de Grâce. De ce mariage naquit treize enfants dont 9 sont encore vivants.

M. Morin a toujours su mériter et conserver l'estime de ses compatriotes. Il a fait partie de cette pléiade d'hommes qui a fait progresser notre ville et l'a lancée vers la postérité.

J. H. DORE.

M. Doré aura 54 ans le 4 novembre prochain. Il est né à Saint-Eustache comté des Deux-Montagnes.

A trente-trois ans il était commis chez Merrill, puis chez Morgan. Il se fit épicier, puis marchand de nouveautés. C'est un de nos premiers citoyens sous tous les rapports. Il a été représentant du village Delisle, à St-Henri ; il a été même maire, de l'immense paroisse de Saint-Henri, à cette époque.

C'est le premier marguillier en charge, puisqu'il fut nommé en 1876. Il est échevin depuis 1887, je crois, dans tous les cas, il a été notre quatrième maire dans l'ordre chronologique.

M. Doré, étant un de nos plus anciens citoyens, est connu de tous, et il est inutile de faire l'énumération des nombreuses qualités qui le distinguent.

Ajoutons en terminant, qu'il a été président de l'association St-Jean-Baptiste durant deux années.

J. A. R. LEONARD M. D.

Il naquit en 1852, le 13 août, à Saint-Vincent de Paul, comté de Laval. Après avoir fait son cours classique au collège Sainte-Marie il étudia la médecine au collège de médecine et de chirurgie Victoria d'où il sortit en 1876.

Il débuta immédiatement à Sainte-Cunégonde, puis alla à Saint-Jean-Chrysostôme et revint à Sainte-Cunégonde pour s'y établir définitivement.

En 1880 il représenta la section Sainte-Cunégonde de l'association St-Jean-Baptiste, à Québec. Il occupait la charge de 1er vice-président dans notre section.

M. Léonard a aussi représenté à la chambre législative, le collège de médecine et chirurgie, lors de la passation du bill médical. Il est échevin depuis 1891, et a eu à soutenir la lutte la plus formidable. Le mouvement annexioniste débutait alors et les partis étaient très tranchés.

C'est actuellement notre pro-maire.

Homme sérieux et pratique il a su se créer une position enviable qu'il ne doit qu'à ses efforts personnels.

MARCEL E. LYMBURNER.

C'est dans le joli village de Saint-Stanislas admirablement bien situé sur les bords de la rivière Batiscan, qu'est né celui qui fait le sujet de cette notice, le 22 octobre 1836.

A 17 ans, saisi par cette fièvre d'émigration qui est en train de dépeupler, presque entièrement, le beau comté de Champlain, il se rendit aux Etats-Unis où il apprit son métier, puis vint à Montréal et s'acheta un atelier.

En 1867, il demeurait à Sainte-Cunégonde, et il représenta, notre localité au conseil de Saint-Henri. Il nous quitta pour revenir il n'y a que sept ou huit ans.

Presque tous les postes d'honneur, lui ont été donnés à la fois ; commissaire d'école depuis 1891, il a été ensuite juge de paix ; il est dans le conseil depuis janvier 1893 et sera marguillier en charge l'année prochaine.

JOSEPH LUTTRELL.

M. Luttrell est né le 5 novembre 1840, en Irlande. Il n'avait que quatorze ans quand il vint dans le pays. Il s'est mis dans le commerce vers l'année 1868, et demeure avec nous depuis 1875. Il fit partie du conseil en 1877 et il a été de nouveau réélu en 1892. En 1882 il représenta le conseil à la législature de Québec au sujet de certains règlements que la cité de Montréal présentaient à la chambre législative et qui concernaient les municipalités environnantes.

M. Luttrell est à la tête d'un établissement assez considérable, et ses employés la plupart Canadiens-français n'ont qu'à se louer de leur patron. Je cueille à tout hasard, l'entrefilet suivant paru dans un journal de Montréal il y a quelques années pour appuyer mon dire :

Les employés de M. Luttrell, manufacturier de Sainte-Cunégonde, se sont rendus auprès de leur patron, mercredi soir, et lui ont présenté une belle adresse et une magnifique pipe en écume de mer, comme cadeau du jour de l'an.

M. Luttrell est connu par sa libéralité envers ses employés, qui sont presque tous Canadiens-français ; aussi ces derniers ont-ils tenu à lui en témoigner leur reconnaissance.

J.-B. DUROCHER.

Joseph Brien dit Durocher naquit à Chambly le 25 avril 1838.

A quatorze ans il était à Montréal où il apprenait le métier de mécanicien.

Il est chef d'atelier depuis 21 ans chez George Brush propriétaire de la "Eagle foundry."

Il est membre du conseil depuis 4 ans : il a été trois ans commissaire d'école, et il est marguillier depuis 1884.

C'est un citoyen honorable qui a su faire son chemin.

GUILLAUME NARCISSE DUCHARME.

Il est né sur les bords de la rivière Chateauguay, dans le village du même nom, le 3 janvier 1851.

Il fut commis depuis l'âge de 15 ans jusqu'à celui de 31 ans. En 1878, il était nommé secrétaire-trésorier de la commission scolaire, et en 1884 il était promu à la même charge pour la ville. Sa nomination de gérant de la succursale de la banque Jacques-Cartier date de 1887.

Il épousa mademoiselle Rivet en 1880.

Tous les citoyens le connaissent et savent quel homme actif et travailleur il est. Pauvre au commencement de sa carrière il a réussi à force de travail à s'assurer le bien-être. M. Ducharme est un financier dans le sens du mot et ses qualités ont été reconnues. Il est actuellement président de la "North American Mining Co.," vice-président de la "Standard light and Power Co.," directeur de la "Citizens light and Power Co.," membre du Board of trade et de la Chambre de commerce.

Dans la société St. Jean-Baptiste après avoir occupé diverses charges, dans les années passées, il a été nommé cette année président.

Jeune encore, il a droit d'escompter l'avenir et nous ne doutons pas de son succès.

HERCULE FAUTEUX.

Né à Saint-Benoit, comté des Deux-Montagnes, le 4 mars 1842, il demeure à Sainte-Cunégonde depuis vingt-cinq ans. Il arriva ici dans l'intention de travailler de son métier de menuisier pour le compte des autres, mais bientôt il eut assez d'initiative personnelle pour entreprendre lui-même et c'est là qu'il a réussi. Aujourd'hui il est à la tête d'une manufacture de châssis, portes, etc., d'un magasin de ferronneries. Parmi les édifices remarquables dont il a entrepris la construction, citons :

L'église Sainte-Cunégonde, le collège et le pensionnat Sainte-Angèle.

M. Fauteux a été marguillier en charge en 1890 et commissaire d'école depuis 1883, si je ne me trompe.

Il est actuellement président de la commission scolaire. C'est un homme d'affaire dans le sens propre du mot.

THEO. CYPHOT, M. D.

M. le docteur Cypihot ; est un de nos rares citoyens dont la naissance a eu lieu à Montréal Elle remonte à la date du 26 avril 1860.

Il a fait son cours classique à Sainte-Thérèse de Blainville, puis il entra au collège de médecine et de chirurgie de Montréal. Reçu médecin en 1880, il alla pratiquer sa profession deux ans aux États-Unis puis vint s'établir à Sainte-Cunégonde où il est toujours demeuré depuis. C'est le premier médecin qui ait fait partie de notre commission locale d'hygiène fondée en 1885, lors de la fameuse épidémie de la petite vérole.

Il a été juge de paix, et a fait partie de la cour des commissaires pour la décision sommaire des petites causes.

Dans l'Ordre indépendant des forestiers, il est chef forestier de la Cour St. Roch n° 701, et médecin de la Haute Cour de la province.

C'est aussi lui qui eut la grande et patriotique idée de la fondation de l'Alliance nationale, société qui est appelée à faire tant de biens parmi nos compatriotes.

Il a épousé mademoiselle Flora Cadieux. M. Cypihot, est enfin l'un des membres de la commission scolaire et à ce dernier titre il a bien mérité de ses concitoyens:

PAUL DESJARDINS.

Il naquit le 14 décembre 1841, à Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

A l'âge de 27 ans, on le voit à Montréal debutant dans le commerce de nouveautés. Longtemps il fut employé chez MM. A. Provost et Cie., comme acheteur en Europe, puis, comme acheteur aux États-Unis.

Il ouvrit un magasin, rue Sainte-Catherine, ensuite à Sainte-Cunégonde en société avec son frère Louis.

M. Paul Desjardins a été marguillier en charge dans le cours de l'année 1887, et conseiller en 1885.

Dans l'association St. Jean-Baptiste il a presque toujours fait partie du comité de régie dans la charge de commissaire-ordonnateur. Il est trésorier de la Cour St. Roch, n° 701.

Patriote dans l'âme, citoyen généreux et dévoué, on le voit dans tous les mouvements dont le mobile est le patriotisme ou la charité.

F.-X DUPUIS, AVOCAT.

Né le 28 Septembre 1860, à Saint-Anicet comté de Huntingdon.

Il commença son cours au collège de Montréal mais il abandonna en belles-lettres pour étudier avec M. l'abbé Chandonnet.

Comme il se destinait au barreau, il devint le clerc de l'Hon. J. E. Robidoux et fut reçu avocat le 17 janvier 1885.

Il demeure à Sainte-Cunégonde depuis le 1er mai 1889 et il est recorder depuis le 17 avril 1891.

Avocat de talent et d'avenir, il est en société avec M. Lussier. Leur bureau est très achalandé.

M. Dupuis est marié à mademoiselle Azilda McGown de Ste-Martine dans le comté de Chateauguay.

J. O. DORVAL N.P.

Né le 26 juin 1856, M. Dorval commença son cours au collège de Montréal, et le termina à St-Hyacinthe.

Il a étudié le notariat sous MM. Papineau et Durand et fut admis dans cette profession le 3 octobre 1879. Depuis il a toujours pratiqué à Montréal, mais il réside avec nous depuis 1881.

C'est le greffier de notre cour des commissaires, et le notaire habituel de la corporation.

Il est membre de la chambre des notaires.

En 1880 il épousa mademoiselle Alphonsine Perrault.

M. Dorval, fait honneur à sa profession et il est un de nos citoyens les plus en vue.

LOUIS FORTIN.

Naquit en 1840, le 5 février, à Montréal, est fils de François Fortin, entrepreneur de Montréal. En 1863 il se bâtit dans nos limites actuelles une petite maison dont il est parlé dans le premier chapitre. Il alla demeurer ensuite près de la rue Du Moulin, puis à sa résidence d'aujourd'hui.

M Fortin nous représenta au conseil de Saint-Henri durant cinq ans et à la commission scolaire du même lieu durant deux ans ; puis au conseil de Ste Cunégonde durant quatre ans. Ses élections lui furent toujours chaudement contestées. Une année même il dut en subir trois.

M. Fortin s'est toujours occupé de navigation et de commerce en général. Pendant quelques temps il forma avec l'aide de M. Cantin et de quelques autres la Forwarding Co., mais cela fut abandonné.

C'est un membre de l'Ordre indépendant des forestiers et il est député haut chef forestier de la Cour St. Roch depuis trois ans.

ALEXIS PICHE.

Alexis Piché, qui fut l'un des premiers à se construire une résidence dans cet endroit-ci est né le 1er novembre 1831 à Repentigny dans le comté de l'Assomption. Dès l'âge de vingt-sept ans il vint à Sainte-Cunégonde où il s'occupa sans relâche de son métier de menuisier.

Il fut trois ans conseiller à Saint-Henri, et quatre ans à Sainte-Cunégonde. Il est aussi l'un des premiers membres du conseil de la fabrique. Citoyen paisible, honnête et laborieux il s'est gagné une modeste aisance dont il jouit tranquillement.

GUILLAUME BONNEVILLE.

C'est à Laprairie, qu'est né le 14 Août 1833, M. Guillaume Bonneville. Vers 1852 il partait pour les États-Unis et revenait à Montréal en 1861. Il entra au service du Grand Tronc et ne le quitta plus.

M. Bonneville a occupé presque tous les postes d'honneur.

Il a été l'un des premiers membres du conseil de la Fabrique ; élu conseiller en 1881, il y demeura jusqu'en 1888 ; il fut marguillier en charge en 1878 et commissaire d'école en avril 1878, et de plus juge de paix.

C'est un de nos citoyens les plus honorables.

FRANCOIS PAYETTE.

M. François Payette est né en 1841, le 1er janvier, à Repentigny, comté de l'Assomption. Il vint à Montréal à l'âge de 21 ans, et douze mois plus tard il s'établissait à Sainte-Cunégonde pour faire le commerce de meubles. Il a été un des premiers à se construire une maison dans notre localité.

En 1877, il fut élu échevin, et en 1881, marguillier en charge, et en 1885 commissaire d'école. Il est parti d'avec nous depuis 1888, je crois.

ALEXIS GODERRE.

M. Goderre aura soixante-dix ans le 26 juin 1893, il est donc né en 1823. C'est à Montréal qu'il vint au monde et dès l'âge de vingt-deux s'établit à Ste-Cunégonde qui n'était alors que dans sa période première de fondation. Gardien de la barrière avec M. Barollet, il connaît l'histoire de Ste-Cunégonde et pour avoir assisté à son développement et pour y avoir participé. En effet M. A. Goderre a été échevin, marguillier et chef de police et de pompiers.

CHARLES F. PORLIER.

Monsieur Porlier naquit à Chambly le 1er octobre 1847 et vint à Montréal vers 1870 et s'engagea commis dans un magasin de nouveautés.

En 1875 il ouvrit un magasin dans cette localité et fit le commerce de chaussures. En février 1876 il présenta avec d'autres citoyens une requête au gouvernement fédéral pour l'établissement d'un bureau de poste et fut nommé maître de poste, charge qu'il conserva jusqu'en 1882. En 1881 il devint le secrétaire-trésorier de la municipalité; en 1883 comptable de l'aqueduc et en 1889 surintendant des aqueducs de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri.

Au physique c'est un homme bien bâti, et au moral un excellent caractère.

JACQUES DUTOUR.

Il est né à Saint-Antoine dans le comté de Richelieu, le 11 novembre 1822-

Parti à dix-huit ans pour les États-Unis, il demeura longtemps dans l'état de New York.

En 1856, il revint dans le pays et s'établit à Sainte-Cunégonde dans le cours de l'année 1870. Il est donc citoyen de notre cité depuis 23 ans.

M. Dutour fut élu conseiller en 1892. Deux ans auparavant il avait été nommé commissaire d'école.

Brave citoyen, travailleur économe, il s'est amassé une petite fortune dont il jouit maintenant en paix.

FRS.-X. LAMONTAGNE.

C'est à Verchères, le 29 novembre 1829 que naquit M. Lamontagne et voilà déjà vingt-huit années qu'il réside au milieu de nous. Serre-frein au Grand Tronc depuis longtemps, sa vie s'est écoulée paisible dans cette cité qu'il a vu grandir et s'élever avec joie.

Il a fait partie de la commission scolaire durant trois années.

CHRISTOPHE GEOFFRION.

Né à Varennes le 26 juillet 1833, il avait trente-cinq ans lorsqu'il vint à Sainte-Cunégonde pour faire le commerce de bois et de lait.

Il a fait partie du conseil de 1886 à 1889.

C'est un brave et honnête citoyen qui jouit paisiblement du fruit de ses épargnes.

JOSEPH CHABOT.

Naquit à St-Jean d'Iberville le 12 septembre 1850 et vint à Montréal en avril 1872. Il se décida à tenter fortune dans le commerce de lait de 1872 à 81, ensuite dans celui de grains de 1881 à 1891. Entre temps il s'était établi à Sainte-Cunégonde. Voilà deux ans maintenant qu'il est retiré des affaires.

Il a fait partie du conseil durant un certain temps à compter de 1885.

JOSEPH DESPAROIS.

Monsieur Joseph Desparois naquit à Chateauguay le six janvier mil huit cent quarante.

Dès l'âge de quinze ans il était à Montréal et apprenait le métier de charpentier. Lorsqu'il vint s'établir à Sainte-Cunégonde il était déjà entrepreneur.

M. J. Desparois a fait partie de la commission scolaire lors de notre séparation d'avec Saint-Henri. Il y revint de nouveau en 1888 pour un an

J. H. THIBERT.

M. Thibert est né le 17 février 1854 dans la paroisse de Sainte-Philomène, comté de Chateauguay.

Il vint à Montréal en 1875 et se fit maître-boulangier, puis épicier. Il sut conduire ses affaires assez bien pour se gagner une modeste aisance en peu de temps.

Aujourd'hui, il est assistant-secrétaire général de l'Alliance nationale ; président de la commission locale d'hygiène et évaluateur à Sainte-Cunégonde et secrétaire-financier de la Cour St-Roch de l'Ordre indépendant des forestiers.

Très actif s'entendant bien aux travaux méticuleux des sociétés de bienfaisance, l'Alliance nationale a fait une véritable acquisition en le nommant au poste qu'il occupe.

FELIX DESPAROIS,

Ce monsieur est né à Chateauguay le 17 novembre 1836. Arrivé à Montréal en 1851, il se livra au métier de charpentier-menuisier.

Il a été marguillier en charge en 1882. Citoyen paisible ne recherchant que la tranquillité, il s'est toujours tenu en dehors des affaires publiques.

ADOLPHE MARCIL.

Un de nos plus braves et plus anciens citoyens qui s'est attiré l'estime de tous. Né à Montréal, il est fils de M. Marcil épicier l'un des pionniers du faubourg St-Joseph.

Il fut marguillier en charge en 1883 et premier vice-président de l'association St-Jean-Baptiste en 1884.

NARCISSE LAPOINTE.

Né le 30 octobre 1849, à Saint-Michel, comté de Bellechasse. Parti de la maison paternelle à 16 ans, il s'en alla aux États-Unis où il exerça le métier de menuisier durant six ans.

Lorsqu'il vint à Montréal, il continua à travailler de son métier jusqu'en 1875, alors qu'il se fit marchand épicier au coin des rues Dominion et St-Jacques. En 1872, il avait épousé mademoiselle Azilda Verdon. De ce mariage naquit quatre enfants dont trois sont encore vivants.

Vers l'année 1884, il se plaça au coin des rues Dominion et Quesnel, où il demeure encore.

M. Lapointe a été marguillier en charge pendant l'année 1891. C'est un des fondateurs de la société St-Vincent de Paul, de la congrégation de la Sainte-Vierge, et de l'Alliance nationale dont il est le commissaire-ordonnateur.

Il appartient aux Artisans canadiens depuis 1888.

J.-B. BROUILLETTE.

Né à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, le 14 février 1850, il avait 23 ans quand il vint à Montréal. Il s'est toujours occupé de son métier de menuisier. Il est entrepreneur depuis longtemps déjà.

C'est le marguillier en charge actuel. Il a été évaluateur de notre cité durant deux ans.

A 36 ans, il fut admis dans la société Saint-Joseph, et deux ans plus tard dans la société des Artisans canadiens-français.

C'est un homme actif et dévoué qui poursuit son chemin sans s'occuper des obstacles.

F.-X CHADILLON.

M. Chadillon est né à la Pointe-aux-Trembles de Montréal en 1855. Il partit pour Montréal afin d'améliorer sa position le 28 mai 1873. Après avoir été longtemps commis dans une épicerie, il ouvrit un magasin à son compte en 1883.

Homme zélé dans la force du mot, il n'a pas cessé de faire partie de la société Saint-Vincent de Paul depuis sa fondation. Il en a été secrétaire de 1877 à 1883 et président depuis 1885 à 1888.

MOISE LEMIEUX

Il est né à Laprairie le 21 mai 1835. Après avoir tenté fortune pendant une dizaine d'années dans la république voisine, il est venu s'établir à Montréal.

Vers 1873 il commença à s'occuper de son métier à son compte et réussit à s'établir définitivement.

Il fut marguillier en 1889. Citoyen intègre il jouit de l'estime de tous ceux qui le connaissent.

LOUIS DESJARDINS.

Né à Saint-Eustache le 9 février 1846, il était à Montréal en 1867 et s'établissait à Sainte-Cunégonde en 1873 en société avec son frère Paul. Il en fut ainsi jusqu'à l'année 1882. A partir de là, ils firent le commerce de nouveautés séparément.

M. Louis Desjardins qui est un de nos citoyens les plus dévoués dans les œuvres où le concours de chacun est demandé, est très estimé ici.

Il a fait partie de la commission scolaire de 1882 à 1892.

OCTAVE PROVOST.

Né le 13 avril 1878, à Sainte-Rose, comté de Laval, il était déjà marchand et manufacturier à l'âge de vingt-cinq ans.

Bien que l'instruction lui fit défaut, il n'en réussit pas moins et il se vit durant un certain temps à la tête d'un commerce considérable.

Il était propriétaire à Sainte-Cunégonde dès 1869, mais il ne vint y demeurer qu'en 1880, je crois, après avoir abandonné la vie active. C'est un brave homme estimé de tous ses concitoyens et qui a rempli durant longtemps la charge de juge de paix. Il s'est de plus beaucoup intéressé à la fondation d'une maison de charité dans cette paroisse et il a fait un don généreux pour son établissement.

NARCISSE MOREAU.

Naquit le 20 septembre 1828 dans une campagne environnante. Il vint à Montréal pour y pratiquer son métier et il fut contremaître menuisier jusqu'en 1874. Durant son séjour à Sainte-Cunégonde M. Moreau a été commissaire d'école quatre ans, à partir de 1879. Il entra au conseil en 1882 et resta jusqu'en 1885.

C'est encore un de nos citoyens modèles qui, parti pauvre du bas de l'échelle sociale, se créa une position par ses épargnes et sa bonne conduite.

Il est mort au moment où il jouissait pleinement du fruit de ses travaux le 30 mai 1889.

J.-BTE. BASTIEN DIT LAPRAIRIE.

Il naquit à Lachine le 18 avril 1825 et n'avait que vingt ans quand il partit pour Oswego où il demeura cinq ans.

Il a travaillé au pont Victoria en qualité de charpentier.

M. Laprairie fit partie de la commission scolaire en 1876, et fut l'un des premiers membres du conseil de la fabrique.

Il est décédé à Sainte-Cunégonde le 25 avril 1888.

PLACIDE DECARY.

Né à Dorval le 8 décembre 1850, fit ses études au collège Ste-Marie et son apprentissage d'horloger chez White. Il alla passer un an à Québec puis vint s'établir à Montréal, n'ayant que vingt-deux ans. Marié en 1873 à Victorine Hurtubise. Il n'est établi à Ste-Cunégonde que depuis 1892. Il fut le premier vice-président de l'Union Saint-Joseph en 1851 et en 1852 il en devint président. En 1886 il a été président de l'Union St-Pierre. C'est aussi un membre de l'ordre des forestiers catholiques et de l'Alliance nationale, dont il est président du Cercle Mont-Royal No. 2.

L. Z. MATHIEU.

Né à Québec en 1851, le 15 novembre, M. Louis Zéphirin Mathieu n'avait que dix-sept ans lorsqu'il vint travailler de son métier de peintre, à Montréal.

Déjà il entreprenait en 1879, et vint résider à Ste-Cunégonde vers 1882. Ses affaires n'ont fait que prospérer depuis.

M. Mathieu a été le président de l'Union St-Joseph de Saint-Henri, et il est l'actif et dévoué trésorier actuel de l'association St-Jean-Baptiste.

J. U. LALONDE M. D.

C'est à Beauharnois, qu'est né M. Joseph Ulric Lalonde, en 1862, le 27 juillet.

Après avoir fait un cours classique au collège de Montréal, il fit ses études médicales à l'Université Laval, et fut admis à la pratique en 1891.

Durant sa vie d'étudiant il fut l'un des membres les plus actifs du fameux cercle Ville-Marie de Montréal. Il a occupé dans ce cercle différentes charges, et s'est montré à la hauteur de sa position.

Entré interne à l'hôpital Notre-Dame en 1890 il y resta un an.

Après son admission M. Lalonde s'établit d'abord à Montréal puis vint à Sainte-Cunégonde.

Il est médecin de la Cour St-Joseph de l'Ordre des forestiers catholiques ; médecin examinateur des Artisans canadiens-français, pour notre localité et médecin du cercle Mont-Royal de l'Alliance nationale.

MICHEL LANIEL.

Sa naissance est en date du 30 octobre 1840, à Ste-Geneviève. Vers 1864, il faisait le commerce d'épicerie là-bas. En 1869, il vint continuer son négoce jusqu'en 1872, à Montréal, et de 72 jusqu'à aujourd'hui dans Sainte-Cunégonde. Il fut marguillier en charge en 1886 et élu conseiller la même année.

GODFROI COURVILLE.

Né à la Pointe-Claire le 20 juin 1861, il partit jeune de sa place natale pour notre cité. Il apprit le métier de boucher, qu'il pratique encore.

Brave et honnête citoyen M. Courville fait partie de la commission scolaire depuis 1884 et fut marguillier en charge en 1892.

Il est aussi membre de l'Ordre des forestiers catholiques et le trésorier de la Cour Ste-Cunégonde depuis 1892.

JOSEPH ALPHONSE GOUGEON.

Né à la Côte-des-Neiges le 14 octobre 1844 et venu à Montréal en 1865.

S'est occupé du commerce d'épicerie de 1874 à 1887 et du commerce de provisions de 1887 à 1892.

M. Gougeon est membre de la société St-Vincent de Paul depuis sa fondation et il a été marguillier en charge en 1885.

J. N. H. CAMPEAU.

Joseph Napoléon Henri Campeau naquit à Rigaud le 7 août 1868, et fit ses études au collège Bourget, à Rigaud.

Il suivit les cours de l'école de médecine et de chirurgie de Montréal et fut admis à la pratique de la médecine en 1892.

M. Campeau demeure ici depuis.

C'est le populaire et digne médecin de la cour Ste-Cunégonde de l'Ordre des forestiers catholiques.

PIERRE BEAUCHEMIN.

Né à Belœil le 1er février 1833, il fut d'abord cultivateur à Chambly et dans les campagnes environnantes. A partir de 1858, il devint préposé au fret à Longueuil pour le Grand Tronc et il occupa cette position jusqu'à ces derniers temps. En 1860 il vint demeurer à Montréal. M. Beauchemin a été marguillier en charge en 1888. C'est un partisan dévoué de l'annexion.

JEAN PIERRE VEBERT.

M. Vébert est né à Malling, en Lorraine, le 1er octobre 1854. Venu au Canada depuis 1874, il n'est dans l'enseignement que depuis quatorze ans. Après avoir demeuré quatre ans au milieu de nous il s'en alla à Bordeaux, Sault-au-Récollet.

Il nous est revenu depuis le mois de juin pour occuper la charge d'assistant greffier de la cité.

MICHEL VALLEE.

Il naquit à Boucherville le 25 décembre 1832 et à l'âge de dix ans, il était à Montréal. De 1848 à nos jours il a pratiqué continuellement son métier de charpentier-menuisier.

M. Vallée qui est un des pionniers de la localité a occupé la charge de commissaire d'école durant deux ans.

LOUIS BERUBE.

Jean-Marie Louis Bérubé, naquit à Ste-Anne de Lapocatière le 25 janvier 1846, et résolut de venir dans la métropole en 1867. Il s'y occupa et s'occupe encore de son métier : peintre polisseur.

Il appartient à la cour Ste-Cunégonde de l'Ordre des forestiers catholiques, depuis sa fondation.

En 1883, comme l'association St-Jean-Baptiste voulait donner satisfaction à toutes les classes qui en faisaient partie, M. Ls. Bérubé fut élu président de notre section, car c'était le tour de la classe des arts et métiers d'avoir un président.

Il fit son devoir dignement et se montra à la hauteur de sa position.

JOSEPH PAGE.

Il aura 46 ans le 22 juillet prochain. Né à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, est à Montréal depuis trente-cinq ans.

Il fut durant longtemps marchand de tabac, au coin des rues Vinet et Richelieu, puis il abandonna pour entrer dans la police maritime.

Vers 1884 il fut nommé chef des départements du feu et de la police ici,

Il est de plus inspecteur de voirie.

Il a su gagné l'estime des contribuables par son activité, et son affabilité.

Voici les noms des MM. du clergé qui ont passé
par Ste-Cunégonde.

F. J. Prud'homme, desservant.
 J. O. Sauvé, "
 L. J. Adam, "
 A. Séguin, premier curé.
 J. O. Dubois, vicaire.
 A. Gauthier, "
 H. Brissette, "
 P. J. Brady, "
 D. Leduc, "
 J. P. Kiernan, "
 P. H. Delahanty "
 U. Morache, "
 J. A. Bélanger, "
 T. J. Savaria, "
 J. E. Goderre, "
 A. Desnoyers, "
 P. Langlois, "
 E. Lessard, "
 J. A. Castonguay "
 E. F. Boudreau, "
 F. X. Plante, "
 T. Nepveu, "
 J. S. Fortin, "
 D. Picotte, "
 Chs. Tessier, "
 O. Mongenais, "
 A. Meunier, "
 J. A. Bélanger, "
 A. Corbeil, "
 P. Moulin, "
 M. Geoffrion, "
 E. F. X. Ecrement, deuxième curé.
 Didier Côté, vicaire.

Liste des premiers membres du Conseil de la
Fabrique :

Guillaume Bonneville.
Jules Perreault.
Hubert Morin.
Jean-Baptiste Laprairie.
Alexis Goderre.
Alexis Piché.
Hilaire Doré.
François Payette.
Joseph Laplante.
Théophile L'Hébréux.
Joseph Corbeille.
Moïse Roy.

Liste des marguillers.

J. H. Doré.....	1876
Hubert Morin.....	1877
Guillaume Bonneville.....	1878
Alexis Piché.....	1879
Silfrid Delisle.....	1880
François Payette.....	1881
Félix Desparois.....	1882
Adolphe Maréchal.....	1883
Joseph Brien Durocher.....	1884
J. Alphonse Gougeon.....	1885
Michel Laniel.....	1886
Paul Desjardins.....	1887
Pierre Beauchemin.....	1888
Moïse Lemieux.....	1889
Hercule Fautoux.....	1890
Narcisse Lapointe.....	1891
Godfroi Courville.....	1892
J. B. Brouillette.....	1893
Marcel E. Lymburner.....	1894

Liste des citoyens qui se sont succédés au Conseil de ville.

Hon. Chs. J. Coursol.....	1877
C. F. Lalonde.....	"
H. Morin.....	"
S. Delisle.....	"
Frs. Payette.....	"
J. Martineau.....	"
Ls. Bernier.....	"
Jos. Luttrell.....	"
H. Hénault.....	1878
A. Goderre.....	1879
A. Piché.....	1880
O. Deslauriers.....	1880
Ls. Fortin.....	1881
G. Bonneville.....	1881
Ls. Roy.....	1882
N. Moreau.....	"
Jacques Dutour.....	"
Jos. Chabot.....	1885
Paul Desjardins.....	"
C. Geoffrion.....	1886
H. Doré.....	1887
M. Laniel.....	"
J. B. Durocher.....	1889
J. A. R. Léonard.....	1891
M. E. Lymburner.....	1893

Les maires.

		Durée
1er maire	C. F. Lalonde.....	5 ans.
2ème "	S. Delisle.....	2 "
3ème "	H. Morin.....	4 "
4ème "	J. H. Doré.....	1 "
5ème "	L. H. Hénault.....	4 "

Les commissaires des écoles catholiques.

Révd. F. L. T. Adam.....	Août	1875
J. H. Doré.....	"	"
Edmond Brown.....	"	"
S. Delisle.....	"	"
Michel Vallée.....	"	"
H. Morin.....	Mars	1876
J. B. Laprairie.....	Juillet	"
F. X. Lamontagne.....	"	"
Révd. A. Séguin.....	Mars	1877
J. Desparois.....	Juillet	"
G. Bonneville.....	Avril	1878
N. Moreau.....	Juillet	1879
C. Geoffrion.....	"	"
Jacques Dutour.....	"	1880
Is. Desjardins.....	"	1882
J. Durocher.....	"	"
H. Fautoux.....	"	1883
G. Courville.....	"	1884
F. Payette.....	"	1885
J. Desparois.....	"	1888
T. Cypihot.....	"	1891
M. Lymburner.....	"	"

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE.
SECTION STE-CUNEGONDE.

ELECTIONS DE 1878.

Président : S. Delisle.

1er Vice-Président : H. Morin.

2ième Vice-Président : F.-X. Bourdon.

Secrétaire : I. Rainville, N. P.

Trésorier : F.-X. Desjardins.

1er Commissaire-Ordonnateur : Narcisse Moreau.

2ième " " : Joseph Chabot.

3ième " " : Louis Bérubé.

ELECTIONS DE 1879.

Président : S. Delisle.

1er Vice-Président : H. Morin.

2ième Vice-Président : G. N. Ducharme.

Secrétaire : I. Rainville, N. P.

Trésorier : F.-X. Desjardins.

Commissaire-Ordonnateur : J. A. Porlier.

ELECTIONS DE 1880.

Président : S. Delisle.

1er Vice-Président : J. A. R. Léonard, M. D.

2ième Vice-Président : Chs. F. Porlier.

Secrétaire : L. Rainville, N. P.

Trésorier : J. T. Bourcier.

Commissaire-Ordonnateur : Henri Laverdure.

ELECTIONS DE 1881.

Président : J. H. Doré.

1er Vice-Président : Chs. F. Porlier.

2ième Vice-Président : Ls Bérubé.

Secrétaire : F.-X. Desjardins.

Trésorier : J. T. Bourcier.

Commissaire-Ordonnateur : Henri Laverdure.

ELECTIONS DE 1882.

Président : J. H. Doré.

1er Vice-Président : Chs. F. Porlier.

2ième Vice-Président : Ls. Bérubé.

Secrétaire : F. X. Desjardins.

Trésorier : J. T. Bourcier.

Commissaire-Ordonnateur : Paul Desjardins.

ELECTIONS DE 1883.

Président : Ls. Bérubé.

1er Vice-Président : G. N. Ducharme.

2ième Vice-présid : J.A.R. Léonard, M. D.

Secrétaire : F.-X. Desjardins.

Trésorier : H. Ladouceur.

Commissaire-Ordonnateur : Paul Desjardins.

ELECTIONS DE 1884.

Président : C. F. Lalonde.

1er Vice-Président : A. Marcil.

2ième Vice-Président : O. Provost.

Secrétaire : J. J. Beauchamp.

Trésorier : G. N. Ducharme.

Commissaire-Ordonnateur : H. Laverdure.

TABLE DES GRAVURES.

	PAGE.
Plan de la cité.....	5
C. F. Lalonde.....	6
Résidence Gilbert.....	9
S. Delisle.....	13
H. Morin.....	15
J. H. Doré.....	22
Porteur d'eau.....	23
Hotel de ville.....	29
L. H. Hénault.....	31
Sceau de la cité.....	33
G. N. Ducharme.....	37
M. l'abbé A. Séguin.....	47
Ancien presbytère.....	52
Presbytère actuel.....	61
Soubassement de l'église.....	65
L'église (extérieur).....	71
Windstanley Hall.....	75
L'église (intérieur).....	84
Maison de charité.....	86
Temple St. Jude actuel.....	92
Collège.....	96
Académie des jeunes filles.....	98
Pensionnat Ste-Angèle.....	100
Ecole de la rue Delisle.....	103
Sceau de l'Association St. Jean-Baptiste.....	107
Cour Ste-Cunégonde.....	110
Sceau des Forestiers catholiques.....	112
Sceau des Forestiers indépendants.....	114
Sceau de l'Alliance nationale.....	117
Cour St. Roch.....	124
Rond de course.....	127
Le théâtre de Ste-Cunégonde.....	129
Sceau du cercle Molière.....	

TABLE DES MATIÈRES.

		PAGE.
Chap.	I.—Fondation.....	3
“	II.—Desserte et paroisse.....	11
“	III.—Village et ville.....	19
“	IV.—La cité.....	27
“	V.—Prêtre et citoyen.....	35
“	VI.—L'église.....	59
“	VII.—Charité.....	81
“	VIII.—Nos maisons d'éducation.....	80
“	IX.—Patriotisme et bienfaisance.....	103
“	X.—Théâtre et amusements.....	123
“	XI.—Post face.....	133

APPENDICE.

Nos hommes publics.....	137
Table des gravures.....	199

ERRATA.

Un auteur ne devrait jamais avoir l'ombre d'une excuse pour lui permettre de placer une liste d'errata dans un volume, je le sais. Tout de même, je me présente avec une excuse, comptant sur l'indulgence de mes lecteurs.

A l'époque de la correction des épreuves j'étais malade et je me suis vu dans l'obligation de faire faire ce travail par des étrangers qui n'y ont pas apporté toute l'attention voulue.

De là cette liste des fautes les plus apparentes.

Page 4, boisée	lire : boisé.
" 6, rue (Notre-Dame)	" : (rue Notre-Dame.)
" 8, certain gens	" : certaines gens.
" 8, bas-Canada	" : Bas-Canada.
" 11, canadiens	" : Canadiens.
" 28, Honorable	" : honorable.
" 36, L'abbé	" : l'abbé.
" 38, Septembre	" : septembre.
" 48, celle de	" : celle de nos
successeurs	successeurs les
les Evêque	Evêques.
" 51, éveillé	" : éveillé.
" 51, ramène	" : ramènent.
" 57, les marguilliers quelques	" : les marguilliers et quelques.
" 61, devaient	" : devait.
" 68, le coût total	" : Le coût total était de
" 69, puisé	" : puisés.
" 69, plin-cintre	" : plein-ceintre.
" 69, fut	" : fût.
" 70, voute	" : voûte.
" 70, évènements	" : événements.
" 70, Sainte-C...	" : sainte-C...
" 70, On ne peut être	" : On peut être.
" 70, Sainte-C...	" : sainte C...
" 72, id	" : id.
" 72, brillat	" : brilla.
" 72, s'entoure	" : s'entourèrent.
" 74, pour Jésus-Christ	" : pour voir J.-C.
" 76, toutes les	" : Toutes les.
" 78, Saint Dom	" : saint D...
" 80, sacristie	" : sacristies.
" 85, ici là	" : ici et là.
" 90, Sainte-C...	" : sainte C...
" 97, Maurilius	" : Moderatus.
" 104, historique de l'As.	" : historique sur l'As.
" 108, consacré	" : consacrées.
" 114, réussi	" : réussit.